



Assemblée générale

Soixante-sixième session

12^e séance plénière

Mercredi 21 septembre 2011, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Allocution de M. Porfirio Lobo Sosa, Président de la République du Honduras

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

M. Porfirio Lobo Sosa, Président de la République du Honduras, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Porfirio Lobo Sosa, Président de la République du Honduras, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Lobo Sosa (*parle en espagnol*) : Pour le Honduras, notre participation à cette importante session de l'Assemblée générale est une grande source de satisfaction. Au nom du peuple hondurien, je tiens tout d'abord à dire que nous sommes très heureux de la reconduction de M. Ban Ki-moon pour un deuxième mandat de Secrétaire général. Je voudrais aussi saluer, avec le plus grand respect, le Président de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, M. Joseph Deiss, pour la contribution qu'il a apportée à cette instance mondiale grâce aux résultats fructueux obtenus sous sa direction.

Nous félicitons également M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale.

Je félicite par ailleurs le Soudan du Sud d'être devenu le plus jeune État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

C'est en outre le lieu pour moi de réaffirmer, en tant que dirigeant, mon attachement résolu à notre Organisation, qui constitue la meilleure enceinte pour examiner et résoudre les problèmes auxquels se heurte le monde dans sa quête du bien-être commun de l'humanité, sur la base des principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Je réaffirme aussi notre attachement à la Déclaration universelle des droits de l'homme, et en particulier au principe selon lequel nous naissons tous libres et égaux en dignité et en droits. Ce principe s'applique également aux peuples et aux États. Supérieur aux intérêts géopolitiques, le droit à l'autodétermination des peuples est un droit inviolable et inaliénable. Tous les peuples ont le droit d'avoir leur propre territoire, leur identité culturelle et leurs traditions.

C'est pourquoi, mon gouvernement a reconnu l'État de Palestine et fait sienne son aspiration légitime à devenir membre de plein droit du concert des nations. Sécurité totale pour l'État d'Israël et pleine reconnaissance de la Palestine par la communauté internationale sont les conditions indispensables d'une solution négociée et globale qui suive la formule des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-50703 (F)



Merci de recycler

deux États et garantisse, grâce à une compréhension mutuelle, une paix solide et durable. Si nous voulons la paix, nous devons nous rappeler qu'elle ne se fonde pas seulement sur le respect des droits de l'homme mais aussi sur le respect des droits des peuples et des nations.

S'agissant de mon pays, le Honduras, je dois dire que la crise politique qui l'a secoué et le coup d'état du 28 juin 2009 ont entraîné une grave détérioration de la situation des droits de l'homme. Une de nos priorités absolues est donc de remédier à cet état de fait. Depuis que j'ai pris mes fonctions en janvier 2010, ma tâche a consisté à promouvoir l'unité et la réconciliation entre les Honduriens, grâce à des activités de consolidation de la paix fondées sur la justice sociale. Ce processus de réconciliation et de renforcement de la vie démocratique dans notre pays a reçu le soutien constructif de la communauté internationale dans son ensemble.

Je saisis cette occasion pour exprimer mes remerciements au Président Juan Manuel Santos Calderón de la Colombie et au Président Hugo Chávez Frías de la République bolivarienne du Venezuela pour les efforts de médiation qu'ils ont déployés à l'époque et qui ont abouti à la signature de l'Accord de Carthagène, lequel a facilité la réadmission du Honduras à l'Organisation des États américains.

Nos actions ont montré qu'il n'existe pas au Honduras de politique gouvernementale de violation des droits de l'homme. Bien au contraire, nous œuvrons au quotidien à la promotion d'une culture de respect des droits de l'homme qui se fonde sur un dialogue permanent avec toutes les composantes de la société, avec une attention toute particulière pour les groupes qui ont traditionnellement été privés de leur droit de participer. Nous consolidons une démocratie participative fondée sur le principe selon lequel tous les groupes de la société ont le droit légitime et à part entière de prendre part au devenir de notre pays.

Nous avons mis en place un ministère de la justice et des droits de l'homme qui fournit des orientations sur les politiques dans ces domaines. Avec la participation des organisations de la société civile, le Ministère travaille actuellement d'arrache-pied à l'élaboration de la toute première politique publique relative aux droits de l'homme et d'un plan d'action national sur la question. Il assure dans le même temps le suivi des recommandations que le Conseil des droits de l'homme a adressées au Honduras à l'occasion de

l'Examen périodique universel. Conformément à ces aspirations, la Commission Vérité et réconciliation, qui a fonctionné dans la légitimité et la transparence la plus totale, a achevé en juillet son mandat indépendant et présenté au peuple hondurien son rapport et ses recommandations pour faire en sorte que l'histoire ne se répète pas et favoriser la réconciliation de la famille hondurienne. Nous prenons les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces recommandations.

Parallèlement et face à la crise mondiale qui a éclaté suite à de graves dysfonctionnements dans les économies développées, nous avons organisé des réunions avec les organisations du patronat, les syndicats de travailleurs, les exploitants agricoles, la société civile et les partis politiques en vue de conclure un grand accord national qui nous permette de relever les défis que cette crise pose à notre pays. La solution envisagée par le Honduras prévoit un pacte social pour mettre durablement en place les conditions propices à la croissance économique, à l'emploi, à de bons niveaux de rémunération et de productivité. Ce plan d'action national pour les 28 prochaines années est en train d'être mis en œuvre. Nous donnons à nos citoyens les moyens d'agir, car un peuple déterminé à parvenir au développement dans un contexte où croissance économique va de pair avec équité constitue le meilleur des gouvernements possibles.

Outre la mise en place de ce grand accord national, tous les secteurs qui participent au processus éducatif de notre pays sont en train de conclure un accord pour la mise en œuvre d'une vaste réforme de l'éducation au Honduras, afin de créer un système éducatif dynamique qui garantisse le même accès et les mêmes chances à tous, surtout aux plus démunis.

Dans le domaine social, nous disposons d'un programme d'aides familiales qui octroie des allocations sous certaines conditions. Plus de 400 000 familles en bénéficient déjà et, d'ici à 2013, nous espérons aider 600 000 familles au total, soit la moitié des familles honduriennes. Ces aides sont versées à condition que les enfants aillent à l'école et que les parents assistent à des cours sur l'alimentation des enfants.

Dans un autre registre, nous avons, en septembre 2010, signé des accords avec le Président Johnson Toribiong des Palaos, et lancé avec lui un appel aux chefs d'État des États Membres de l'ONU pour sauver les requins et mettre fin au commerce des ailerons de requins et à la surpêche de cette espèce à l'échelle

mondiale. Je renouvelle cet appel avec la même détermination aujourd'hui.

Bien que notre pays ne contribue guère aux émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, nous avons adhéré à de nombreux traités et conventions internationales qui visent à garantir la sécurité et l'environnement des habitants de la planète et s'inscrivent dans le mécanisme pour un développement propre en vertu du Protocole de Kyoto. Dans la droite ligne de ces engagements importants, nous allons déposer aujourd'hui nos instruments d'adhésion à la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international.

Le Honduras réaffirme qu'il est déterminé à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour protéger et conserver les ressources naturelles et l'environnement sur la base des principes convenus il y a 20 ans. Nous demandons à tous les États Membres de renouveler les engagements auxquels ils ont souscrit et surtout d'élaborer des politiques nationales pour le renforcement des capacités et de créer des mécanismes qui répondent aux besoins de la population.

En outre, et bien qu'ils restent insuffisants, mon gouvernement a réalisé des progrès importants pour répondre aux revendications historiques et légitimes des peuples autochtones et des personnes d'ascendance africaine, promouvoir leurs droits et améliorer leur statut. Conformément à la Déclaration et au Plan d'action de Durban, nous avons pris des mesures et adopté des politiques publiques pour concrétiser nos engagements à cet égard. Je tiens notamment à mentionner la ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, l'établissement du Mois du patrimoine culturel africain au Honduras, et la création et l'inauguration du Ministère des peuples autochtones et des personnes d'ascendance africaine.

Je tiens à rappeler que l'ONU, par l'intermédiaire de la résolution 64/169 de l'Assemblée générale, a proclamé 2011 Année internationale des personnes d'ascendance africaine. Dans ce contexte, les membres de la société civile hondurienne d'ascendance africaine ont, en collaboration avec l'Organisation du développement communautaire et ethnique, convoqué et organisé au Honduras en août dernier le premier Sommet mondial des personnes d'ascendance africaine.

Cet événement a été largement appuyé par mon gouvernement, ainsi que par plusieurs gouvernements amis, partenaires internationaux et institutions du système des Nations Unies. L'un des objectifs de mon gouvernement est de mener à bien la réforme constitutionnelle faisant du Honduras un pays multiethnique et multiculturel.

Mon gouvernement joint sa voix à celles des millions de personnes d'ascendance africaine pour demander à l'ONU de prendre trois mesures : premièrement, proclamer dès 2012, une décennie des personnes d'ascendance africaine; deuxièmement, créer un fonds spécial de développement pour les personnes d'ascendance africaine; et troisièmement, mettre en place au sein de l'ONU un forum ou un parlement permanent des personnes d'ascendance africaine.

Avant de terminer, je voudrais évoquer un problème qui constitue l'un des défis les plus graves et les plus lourds auxquels notre région est confrontée : l'insécurité publique. Selon les dernières analyses de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale, l'Amérique centrale est devenue la région du monde ayant les niveaux les plus élevés de violence et de criminalité organisée. Les répercussions économiques de ces phénomènes ont énormément augmenté au cours de la dernière décennie, jusqu'à atteindre, dans le cas du Honduras, 10 % du produit intérieur brut.

La violence et la criminalité transnationale organisée, qui se manifestent principalement par des crimes comme le trafic de drogue, les enlèvements, les assassinats, le blanchiment d'argent et d'actifs, la traite des personnes, le trafic d'armes, l'exploitation sexuelle des femmes et des mineurs à des fins commerciales, entre autres, mettent en gravement danger nos possibilités d'assurer le bien-être social. Il n'y a pas de croissance économique ni de développement sans sécurité.

Les faits démontrent que la plupart de ces actes de crime organisé et l'insécurité qu'ils provoquent dans nos sociétés trouvent leur origine dans la consommation et le trafic de drogues. De par leur nature et à cause des sommes d'argent impliquées, les stupéfiants ont une incidence très négative sur nos sociétés et contribuent à la destruction de notre système de valeurs. Ils nous volent nos jeunes, détruisent la convivialité et la vie en communauté et créent des réseaux économiques parallèles, qui sont de

véritables enclaves de criminalité, de violence et de déchéance.

Aujourd'hui, les pays de la région investissent d'énormes sommes d'argent dans la lutte contre la production et le trafic de stupéfiants. Toutefois, la production et la consommation de stupéfiants ne baissent que dans des cas où il y a des changements au niveau des itinéraires utilisés pour leur écoulement ou lorsque la production se fait ailleurs. Tant que la demande ne baissera pas dans les pays développés, la stratégie que nous avons adoptée dans la région n'aura qu'un impact partiel et limité sur le trafic, le transport et la consommation de drogues.

Voilà pourquoi, nous voudrions souligner qu'il faut, tout d'abord, encourager l'exécution d'un projet pilote que nous avons proposé aux Nations Unies pour renforcer les capacités d'enquête et de poursuites pour les affaires de criminalité organisée au Honduras. Deuxièmement, il faut combiner toutes les stratégies définies pendant la Conférence d'appui à la stratégie de sécurité de l'Amérique centrale, qui s'est tenue les 22 et 23 juin au Guatemala. Nous devons également indiquer et réitérer que les pays consommateurs doivent agir avec courage et de façon décisive pour réduire ou éliminer la consommation et la commercialisation de drogues. Il faut, en effet, savoir que, dans le cas contraire, il sera très difficile à nos sociétés de se débarrasser de ce fléau. Nous devons coordonner efficacement nos stratégies pour venir à bout du fléau de la drogue et du crime organisé.

Pour terminer, je souhaite de tout cœur que cette soixante-sixième session réponde aux attentes de tous les États Membres, lesquelles, je n'en doute pas, sont fondées sur le principe de l'égalité souveraine des États.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Honduras de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Porfirio Lobo Sosa, Président de la République du Honduras, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Victor Yanukovych, Président de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Ukraine.

M. Victor Yanukovych, Président de l'Ukraine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Victor Yanukovych, Président de l'Ukraine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Yanukovych (*parle en ukrainien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Monsieur le Président, je vous présente mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je suis convaincu que grâce à votre vaste expérience, nous allons aboutir à des résultats importants dans l'intérêt des États Membres de l'ONU et de toute l'Organisation.

Cette année, la grande famille des États Membres de l'ONU a accueilli un nouveau Membre, le cent-quatre-vingt-treizième. Au nom de l'Ukraine, je voudrais exprimer notre soutien au Gouvernement et au peuple du Soudan du Sud dans le processus d'édification de l'État, et les assurer de la volonté de l'Ukraine d'établir des relations de coopération mutuellement avantageuses fondées sur l'égalité avec ce nouveau membre de la communauté internationale.

La présente session est toute particulière compte tenu du nombre de réunions de haut niveau consacrées à des problèmes de portée mondiale – la sûreté et la sécurité nucléaires, la prévention des maladies non transmissibles, la désertification et la dégradation des terres, le racisme et la discrimination.

Au cours de la présente session, la délégation ukrainienne a pris une part active aux débats portant sur les questions qui intéressent particulièrement notre État – la sécurité nucléaire et la maîtrise des maladies. En ce qui concerne le thème du débat général « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends », je tiens à indiquer que la question de la prévention des conflits armés, ainsi que les pertes de vies humaines et les souffrances qu'ils provoquent, ont été l'une des priorités de l'Ukraine lorsqu', il a siégé pour la première fois, en tant qu'État indépendant, au Conseil de sécurité en 2000-2001.

La diplomatie préventive et la médiation aux niveaux régional et international demeurent des éléments essentiels de la politique étrangère de l'Ukraine, des conflits gelés dans les anciens territoires soviétiques à un règlement pacifique du conflit au

Moyen-Orient, en passant par le rétablissement de la stabilité en Afrique du Nord. Nous mettons en œuvre cette politique au sein de la Commission de consolidation de la paix, et nous continuerons à faire de même pendant la présidence ukrainienne de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en 2013.

Malheureusement, trop souvent, les efforts de prévention des conflits ne sont pas assez efficaces, et le règlement des conflits prend trop de temps. Dans de telles situations, notre premier devoir est de sauver des vies et d'atténuer les souffrances des civils qui se trouvent en danger. L'Ukraine apportera toujours son aide à ceux qui souffrent. Outre l'action humanitaire, nous sommes prêts à appuyer toutes les initiatives de paix et les mesures de prévention internationales constructives.

Nous estimons qu'en cas d'affrontement armé, la priorité absolue doit être le respect des droits de l'homme, et il importe, à ce titre, de garantir la sécurité des civils. Guidée par ce principe, l'Ukraine était l'un des premiers pays à entreprendre une mission humanitaire en Libye au début de l'année. Le bâtiment de débarquement amphibie ukrainien, le *Konstantin Olshansky*, a été utilisé pour évacuer de la zone de conflit près de 200 civils de 20 nationalités différentes, dont plus de la moitié étaient des femmes et des enfants.

L'Ukraine vient de célébrer le vingtième anniversaire de son indépendance. Aujourd'hui, nous évaluons notre parcours et passons en revue certains moments importants de notre histoire récente afin de trouver des solutions efficaces aux problèmes qui restent sans réponse depuis de nombreuses années. C'est précisément dans cette optique que j'ai lancé des réformes d'envergure dans le pays en vue de procéder à des transformations économiques et sociales et de continuer à renforcer le système démocratique et l'état de droit en Ukraine.

Tous les processus de réforme initiés en Ukraine reposent sur les valeurs démocratiques fondamentales que partagent les Ukrainiens avec les autres Européens. C'est pourquoi les principes directeurs que nous avons définis aux fins de la modernisation du pays sont directement liés aux objectifs ambitieux qui figurent dans le futur Accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne.

Le vingtième anniversaire de notre indépendance ne représente qu'un instant du point de vue historique,

et pourtant, les racines de notre État remontent à des milliers d'années. Depuis l'Antiquité, l'Ukraine développe un esprit et une culture européens tout en chérissant les traditions de la tolérance et de l'harmonie interethnique et interculturelle au sein de la société. Nous estimons qu'un dialogue direct et franc basé sur des valeurs universelles est le seul moyen de trouver un terrain d'entente dans les pays et dans le cadre des relations internationales.

L'Ukraine a toujours indiqué clairement qu'elle considère la défense des droits de l'homme en toutes circonstances et en tous lieux comme une valeur suprême. Les activités de l'Ukraine au cours de ses deux mandats au Conseil des droits de l'homme entre juin 2006 et juin 2011 sont des exemples de cet engagement. Nous ne relâcherons pas l'attention que nous portons à cette question, et nous envisageons de redevenir membre du Conseil en 2018.

En tant que Présidente du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de mai à décembre cette année, l'Ukraine met l'accent sur les droits de l'enfant, l'autonomie locale et l'état de droit. Nous sommes convaincus que l'état de droit et le respect des droits de l'homme, en tant que fondements d'une société, sont des éléments indispensables de la lutte contre les menaces contemporaines, notamment les problèmes complexes liés au terrorisme.

Il y a peu, le monde a tremblé après l'attaque perpétrée contre le bâtiment de l'ONU au Nigéria, laquelle a montré une nouvelle fois que l'horrible visage du terrorisme devient de plus en plus repoussant et impudent. Ce coup a été porté directement à notre Organisation, ce qui nous préoccupe profondément et appelle au renforcement de la sécurité autour des locaux de l'ONU.

En tant que l'un des États initiateurs de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, et en tant que partie à toutes les conventions universelles de lutte contre le terrorisme actuellement en vigueur, l'Ukraine condamne fermement le terrorisme dans toutes ses manifestations. Nous estimons que tout acte terroriste, quels qu'en soient les auteurs et les motifs et où qu'il se produise, viole un droit fondamental – le droit à la vie – et constitue donc un crime contre l'humanité. Je rends hommage à la mémoire des personnes tuées il y a 10 ans, le 11 septembre 2001, ainsi qu'à toutes les autres victimes d'attentats terroristes.

Je suis extrêmement fier de l'importante contribution qu'apporte l'Ukraine à la coexistence pacifique de l'humanité. Je ne fais pas uniquement référence au fait que nous nous soyons volontairement débarrassés de nos armes nucléaires et de nos stocks d'uranium fortement enrichi. La prise de conscience de la portée mondiale des effets de la catastrophe de Tchernobyl m'a poussé à convoquer le Sommet de Kiev sur l'utilisation sûre et innovante de l'énergie nucléaire en avril. Le Sommet nous a permis de renforcer la coopération internationale en vue de renforcer la sûreté nucléaire et de prendre les mesures nécessaires en cas d'accident ou d'urgence. Je remercie sincèrement tous les participants du Sommet de Kiev ainsi que tous les pays donateurs qui ont promis de verser des contributions dans le cadre des projets de Tchernobyl.

Nous nous félicitons par ailleurs de la tenue de la Réunion de haut niveau sur la sûreté et la sécurité nucléaires, prévue demain. Nous sommes prêts à continuer d'aborder cette question en commun. Notre pays a une expérience singulière de la réhabilitation de la zone et de la réadaptation des populations victimes de la catastrophe de Tchernobyl. Nous sommes prêts à partager cette expérience. L'Ukraine appuie sans fléchir les initiatives visant à garantir un désarmement nucléaire progressif et complet afin d'éliminer complètement les armes nucléaires de la surface de la Terre. Nous insistons à nouveau sur le fait que les garanties de sécurité pour les États non dotés d'armes nucléaires et les États non alignés doivent être énoncées par un instrument international juridiquement contraignant. Je demande instamment aux dirigeants des autres États de suivre scrupuleusement l'exemple de l'Ukraine et les mesures concrètes qu'elle a prises afin de promouvoir le désarmement et la non-prolifération.

L'Ukraine participe activement aux initiatives de l'ONU en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Depuis 20 ans que le pays est indépendant, plus de 34 000 soldats et policiers ukrainiens ont pris part à des missions de maintien de la paix dans le cadre de plus de 20 opérations menées sous l'égide de l'ONU. L'Ukraine est une fervente défenseuse de la réforme des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, dont l'objectif est de renforcer les capacités de l'Organisation et d'éliminer les lacunes existantes. Nous devons tout particulièrement veiller à la mobilité des moyens aériens dans les opérations de maintien de la paix des

Nations Unies, et nous devons également renforcer la protection juridique des Casques bleus. Nous remercions les États Membres de leur appui aux initiatives de l'Ukraine dans ce domaine, et nous espérons que des efforts conjoints efficaces seront entrepris à cet effet.

Il y a un an, nous avons organisé une Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement. L'Ukraine est déterminée à honorer ses obligations pour réaliser les objectifs nationaux de développement. La réduction de la pauvreté, la qualité de l'éducation, la protection de l'environnement, l'amélioration de la santé et la réduction de la mortalité infantile, la lutte contre la propagation du VIH/sida et de la tuberculose et la promotion de l'égalité des sexes font partie de nos principales priorités.

S'agissant des impératifs immédiats, nous estimons qu'il importe d'accorder davantage l'attention aux problèmes de plus en plus pressants du changement climatique et de la protection de l'environnement. Nous sommes favorables à la création d'un véritable mécanisme international en vue de protéger l'environnement de la Terre, qui est notre planète commune – une organisation écologique mondiale qui rassemble tous les pays du monde et qui fonctionne en permanence. Nous appelons par ailleurs les États Membres à envisager l'idée de la mise au point d'un nouvel instrument universel qui pourrait faire office de constitution environnementale, donner à tous les pays des directives claires sur le plan culturel et énoncer des principes obligatoires aux fins du développement durable de l'économie verte mondiale et de la sûreté environnementale de toute la planète.

Nous estimons qu'il importe d'œuvrer au renforcement de la sécurité énergétique mondiale. Nous encourageons la mise au point, sous la coordination de l'ONU, d'un mécanisme efficace de coopération multilatérale en vue d'atteindre les objectifs de développement dans le domaine énergétique.

En surmontant les répercussions de la crise économique mondiale, nous devons éviter de nouveaux problèmes dans le secteur financier qui affectent le commerce et l'investissement. Nous estimons que le développement social et économique doit être facilité par une plus grande libéralisation du commerce.

Ces dernières années, nous avons pu constater à quel point chaque pays était vulnérable face à

différentes menaces en matière de sécurité et aux catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Tous ces exemples nous montrent qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes internationaux efficaces pour lutter contre de tels phénomènes. Il est grand temps que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées renforcent sérieusement leur rôle s'agissant de coordonner les efforts internationaux visant à prévenir et surmonter les effets des catastrophes et des graves crises humanitaires. Nous attendons avec impatience que les institutions spécialisées des Nations Unies soient renforcées et leur efficacité améliorée. L'Ukraine est prête à continuer de participer activement aux activités humanitaires que déploie le Programme alimentaire mondial sur le terrain. Il y a quelques jours, l'Ukraine a décidé de fournir, par l'intermédiaire des Nations Unies, une aide humanitaire sous forme de blé pour les besoins de la lutte contre la famine dans la corne de l'Afrique.

L'Ukraine est en faveur d'une plus forte implication de l'Assemblée générale dans la vie internationale et souhaite qu'elle parle d'une voix plus forte s'agissant de traiter un large éventail de problèmes mondiaux. Le monde contemporain confronte les Nations Unies à des problèmes nouveaux, complexes et de plus en plus difficiles. Nous ne pouvons toutefois pas améliorer l'efficacité de notre action commune sans réforme globale de l'Organisation et de ses principaux organes, notamment le Conseil de sécurité.

L'Ukraine est disposée à examiner tous les concepts de réforme progressive susceptibles d'obtenir l'accord le plus large possible des États Membres. Tenir compte des intérêts de chaque groupe régional est un aspect indispensable du processus de réforme du Conseil. L'Ukraine pense qu'au moins un siège non permanent de plus dans un Conseil de sécurité élargi doit revenir au groupe des États d'Europe orientale.

Je suis convaincu que la soixante-sixième session de l'Assemblée générale renforcera l'Organisation des Nations Unies face aux défis et menaces mondiaux; notre engagement politique résolu et une vision claire de nos objectifs communs en sont un gage sérieux. Je crois en notre succès commun.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Ukraine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Victor Yanukovych, Président de l'Ukraine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Fernando Lugo Méndez, Président de la République du Paraguay

Le Président (*parle en anglais*) : L'assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Fernando Lugo Méndez, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Fernando Lugo Méndez, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Lugo Méndez (*parle en espagnol*) : Au nom du peuple paraguayen, Monsieur le Président, je vous félicite sincèrement de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je remercie aussi M. Joseph Deiss du travail digne d'éloges qu'il a accompli en tant que Président de la précédente session, et je félicite M. Ban Ki-moon du renouvellement de son mandat de Secrétaire général. Pendant toute la durée de son mandat à la tête de l'Organisation ces cinq dernières années, il a montré qu'il avait les dons d'un chef et qu'il était animé d'un attachement indéfectible à la paix mondiale et à la sécurité internationale.

Le peuple paraguayen et son Président, en accord avec notre extraordinaire histoire nationale, croient profondément en l'être humain comme sujet, finalité et raison de toute action visant à assurer le bien de l'humanité. La centralité des être humains dans l'histoire de l'univers, par tous leurs efforts, intérêts et conquêtes, sera constamment proclamée dans cette instance.

Avant d'ouvrir le débat sur l'avenir de l'humanité, il nous faut rectifier les erreurs et repenser les paradigmes qui, pendant des décennies et parfois même des siècles, se sont avérés totalement inaptes à produire un changement favorable. Replacer les hommes et les femmes au centre de l'univers est un pas essentiel à faire avant de commencer à préciser les lignes générales d'un avenir fait de certitudes qui remplacera les frustrations liées à la gestion du paradigme de développement par les réalités d'un monde où le bien-être est beaucoup plus concret.

À quoi sert-il de discuter de plans de développement si l'objectif de rendre à l'homme sa

dignité ne se trouve ni au début ni à la fin du processus? En cette période de l'histoire où les plus incroyables percées de la technologie qui nous fascinent vont à la même vitesse que notre imagination et nos rêves, où situer le cauchemar d'enfants affamés qui se battent pour un croûton de pain, sourient quand ils peuvent l'avoir, et qui ont encore envie de jouer? Quel avantage tirons-nous du grand bruit fait dans les médias de ces réalisations du commerce mondial alors que, dans un silence complice, l'autre moitié de l'humanité tend la main et mendie un peu d'aide pour l'amour de Dieu? À quoi sert-il de nous obstiner dans une façon de concevoir le bonheur du monde alors qu'il a été démontré à maintes reprises qu'elle a abouti si souvent à des échecs fracassants?

Les régions qui enrichissent l'économie d'une partie de la planète grâce à l'abondance naturelle de leurs eaux, de leur pétrole, des pierres précieuses enfouies dans les entrailles de leur sous-sol, continuent inexorablement d'accumuler des dettes alors que ce qu'elles offrent quotidiennement accroît chaque jour les richesses de sociétés prospères. Le voisin démuné dans le monde d'aujourd'hui possède les richesses – celles qui assurent le bien-être et le bonheur simples comme l'eau, la nourriture, les forêts et l'énergie renouvelable – si nécessaires pour ses riches voisins. Mais une richesse débridée ne peut justifier la domination politique et encore moins les guerres et la puissance militaire. Ce sont les besoins mutuels de nos peuples et des autres êtres humains qui créent la raison de vivre en société.

La croissance de la population mondiale est un problème grave. On a parfois l'impression de vivre dans un monde qui ne se résigne pas à la pauvreté mais, pire encore, se résigne aux inégalités, aux injustices, au spectacle obscène des déséquilibres scandaleux qui révèlent au grand jour les arcanes d'un monde ostentatoire et font défiler le carnaval de sa honte, comme dans *L'Incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa grand-mère diabolique*, du grand Gabriel García Márquez. Tant que cela durera, le dialogue entre la banque riche qui soutient et coordonne l'économie mondiale et le monde des pauvres qui fournit toutes les ressources naturelles perdra progressivement en cohérence.

En 2010, mon pays a enregistré une croissance supérieure à 15 %; pourtant les tensions que provoquent la redistribution de cette richesse et la réduction des inégalités sont plus pénibles que celles liées à cette croissance.

Il me semble que cela est vrai dans le monde entier. L'Organisation des Nations Unies doit débattre des mesures qui aideront les États Membres à s'engager dans la voie de politiques budgétaires et de réglementations des marchés mondiaux tenant compte de la dure réalité des grandes fortunes, considérables même dans quelques pays, aux mains de particuliers, face aux inégalités, aux famines et aux crises humanitaires qui sévissent dans certains de nos pays.

« Solidarité » n'est rien d'autre que la juxtaposition de 10 lettres qui forment un mot certes sonore mais parfois creux – vide d'orientation claire, vide de volontés et d'actions, mais surtout vide de résultats. La solidarité n'est plus uniquement un impératif moral, c'est désormais une réalité nécessaire pour progresser, et pour lutter contre la violence et la criminalité, deux forces du mal que favorise l'absence de solidarité.

Nous vivons dans un monde qui requiert un changement radical et urgent. À cet égard, nous devons admettre que le monde se trouve à la croisée des chemins : en effet, un discours tenu depuis cinq siècles au nom du progrès et un discours tenu depuis 60 ans au nom du développement n'ont abouti à rien d'autre qu'à accroître les incertitudes qui planent autour de l'avenir de vastes régions et de milliards de personnes.

L'incorrigible incapacité des pays développés à comprendre une équation extrêmement simple, selon laquelle les plans de développement local doivent s'envisager comme des plans locaux de développement, laisse envisager une répétition des erreurs et dément la nécessité urgente d'un examen profond, convaincant et radical, qui valide la confiance mutuelle susceptible de naître entre plusieurs entités et de faire avancer sur la voie de l'unique paramètre tangible, l'unique résultat valable, l'unique réalité sans fard, à savoir le bien-être des hommes et des femmes du monde entier.

La conquête du bien-être pour tous devrait être le paradigme de notre temps. Elle suppose évidemment de penser aux lendemains qui suivront ce développement, lors desquels devront régner, l'objectivité, la bonne volonté et – sans tarder – une solidarité légitime des peuples du monde puissant et fortuné envers les être humains qui vivent dans la misère dans d'autres régions du monde.

Il ne s'agit pas uniquement d'une vision morale mais d'un élément fondamental pour le progrès, le partage des richesses, et c'est ici que je rejoins le thème central de cette instance – éviter les conflits et la

violence à l'avenir. Mais pour concrétiser le paradigme du bien-être, il convient que tous les projets soient axés autour de la dignité des êtres humains et de leur avenir, plutôt qu'autour de l'amélioration des systèmes d'exploitation de leurs ressources, dont ils ne bénéficient presque jamais.

En Amérique latine, pour ne citer qu'une région envers laquelle nous, en tant que gouvernement, sommes engagés, nous vivons au quotidien le paradoxe de la pauvreté sur fond de conditions de base pourtant idéales pour générer des richesses. Depuis l'époque coloniale, nos richesses ont pris un aller simple vers d'autres régions du monde, sans entraîner d'amélioration structurelle de nos économies.

Nous assistons aux prestigieux sommets mondiaux où, depuis des décennies, les pays développés débattent du sort des pays pauvres, sans que cela nous apporte plus de chance. Quand les pays d'Amérique latine réaliseront-ils que nous sommes les pays exportateurs de nature, les pays exportateurs d'oxygène, les pays exportateurs d'eau douce, les pays exportateurs de nourriture, les pays exportateurs d'énergies renouvelables? Il n'est pas logique que nos pays soient plongés dans la pauvreté alors même que nous vivons entourés de facteurs et de produits qui ont fait la richesse du reste du monde.

Pour terminer sur ce sujet, un changement radical visant à placer l'être humain au centre des préoccupations universelles suppose une volonté politique qui ne pourra pas naître ailleurs qu'au cœur même des personnes qui gouvernent les États les plus puissants du monde. Quant à nous, nous devons nous engager à les appuyer et à apporter notre contribution si le changement espéré survient. Or la manière la plus intelligente de les accompagner est de prendre conscience de ce que je mentionnais plus tôt, c'est-à-dire de savoir ce que nous sommes réellement et de connaître l'énorme potentiel que nos pays recèlent.

Le Paraguay réaffirme son attachement inébranlable au multilatéralisme, avec un nouvel ordre mondial démocratique et égalitaire qui garantisse le développement complet et effectif de nos peuples. C'est pourquoi le Paraguay table sur la démocratisation et la consolidation de l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'organisme au service du monde entier et, de la même manière, mise sur la progression et le renforcement des processus d'intégration régionale des peuples, comme le sont, pour nous, l'Union des nations de l'Amérique du Sud – UNASUR – et la future

Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, deux espaces collectifs pour des pays qui partagent une histoire, des valeurs et des projets souverains et indépendants communs.

Le changement s'accélère au niveau mondial. Aux références économiques et militaires, et donc politiques et culturelles, si elles gardent toujours leur importance pour déterminer la primauté des puissances centrales, s'opposent désormais les exigences de démocratisation de l'ordre mondial et de progression du multilatéralisme. En outre, la crise financière, énergétique, sociale et environnementale met en évidence les contradictions et les conflits dans les intérêts stratégiques des grandes puissances, ainsi que la faiblesse des pays dépendants ou en cours de développement. Nous sommes convaincus que la médiation est le meilleur moyen de remédier aux injustices sociales et de s'engager sur le chemin de la paix.

Dans l'exigence de démocratisation à laquelle nos populations donnent voix, nous entrevoyons l'esprit de ce que Nelson Mandela avait déclaré au siècle dernier : « il ne peut y avoir de démocratie dans la misère, il ne peut y avoir de démocratie sur fond d'inégalités sociales ». Voilà qui ajoute encore à la pertinence du thème de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale : Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits.

L'Article 1 de la Charte des Nations Unies affirme que le but des Nations Unies est de

« prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix. »

Ainsi, face aux guerres et aux violences actuelles, qu'elles soient traditionnelles ou silencieuses, conjoncturelles ou structurelles, se présente l'exigence d'une médiation en tant que mécanisme de paix, en tant qu'outil visant à surmonter l'injustice sociale mondialisée, dont l'élimination constitue la condition nécessaire pour atteindre la paix et la sécurité internationales.

Dans ce sens, nous nous prononçons en faveur de la médiation afin de surmonter l'injustice sociale mondialisée, afin de mettre en échec les guerres tant traditionnelles que silencieuses; une médiation qui, en se fondant sur la responsabilité partagée et différenciée

de tous les pays du monde, périphériques et développés, aura pour conséquence de garantir que les conditions sont réunies pour créer un monde de paix, basé sur le développement complet et effectif de nos peuples. Cette médiation, enfin, doit éviter à tout prix les hypothèses ruineuses comme celles ayant produit des « attaques préventives » qui ont provoqué d'énormes pertes en vies humaines, la destruction de villes entières et d'éléments vitaux de la culture universelle, et suscité une terrible méfiance vis-à-vis de toute autre initiative de ce type.

L'autodétermination des peuples ne doit pas être un élément malléable au gré des intérêts politiques ou économiques de ceux qui, forts de leurs armes, veillent à l'équilibre mondial. L'autodétermination est et doit être une institution inébranlable.

Le Paraguay participe activement aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Et pour la première fois cette année, après une décennie de contribution ininterrompue d'observateurs militaires, le Paraguay contribuera à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti à laquelle il fournira une unité de génie polyvalente déployée sous le drapeau paraguayen.

L'Assemblée générale doit adopter les réformes nécessaires en vue de réaffirmer sa nature intrinsèque d'organe représentatif universel, démocratique et équitable, afin que ses compétences soient respectées et prévalent sur celles des autres organes de l'Organisation, tel le Conseil de sécurité, en vue de mettre l'accent sur les processus qui permettent de triompher de la violence et de l'injustice sociale mondialisée et de bâtir le monde multipolaire, démocratique et égalitaire auquel nous aspirons tous.

De même, la démocratisation du Conseil de sécurité est de plus en plus urgente. Nous exhortons le Conseil à assumer son rôle primordial qui est de promouvoir la paix mondiale et d'éviter la guerre. C'est pourquoi il doit se démocratiser et se réformer. Nous devons renforcer la légitimité du Conseil de sécurité en augmentant la représentativité des pays à la faveur de la configuration d'un nouvel ordre mondial multipolaire et multilatéral, et en œuvrant à l'élimination graduelle du droit de veto.

Nous nous devons d'exprimer devant l'Assemblée générale notre préoccupation face aux mesures prises à l'encontre de la Libye, conformément à la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité, et dans le contexte de la responsabilité de protéger. Nous

considérons que l'emploi de la force doit toujours être le dernier recours.

C'est pourquoi nous sommes préoccupés par la crise que traverse le Conseil de sécurité de l'ONU, que seules sa réforme et sa démocratisation permettront de surmonter. C'est pourquoi nous insistons pour que le Conseil se consacre de nouveau à sa mission, à savoir, garantir la paix et la sécurité internationales.

En matière de politique extérieure, le Paraguay, qui a été l'un des membres fondateurs de l'Organisation, défend et réaffirme les principes constitutionnels qui régissent ses relations internationales : l'indépendance nationale, l'autodétermination des peuples, l'égalité juridique des États, la solidarité et la coopération internationale, la protection internationale des droits de l'homme, la libre navigation des fleuves internationaux, la non-intervention, et la condamnation de toutes les formes de dictature, de colonialisme et d'impérialisme.

Depuis les 50 ans que l'embargo a été imposé au peuple cubain, le Paraguay a exprimé à plusieurs reprises son opposition à ce blocus économique, commercial et financier, de même que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et avec eux, a réclamé sa levée immédiate. Nous déplorons en particulier les conséquences de ce blocus inique sur le peuple cubain, conséquence du droit positif qui affecte le libre échange et les pratiques transparentes du commerce international.

À cet égard, la législation du Paraguay ne reconnaît pas l'application extraterritoriale des lois internationales qui portent atteinte à la souveraineté d'autres États. Il considère que ladite pratique viole les principes du droit international que nous défendons et cherchons à garantir ici à l'ONU.

Le Paraguay a toujours appuyé les résolutions pertinentes des sessions précédentes de l'Assemblée générale qui appellent à la levée du blocus économique, commercial et financier contre Cuba. Conformément à la résolution 65/6, intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique », le Paraguay réitère devant cette Assemblée son appui aux résolutions adoptées en la matière.

Conformément à la position qu'il a adoptée dans les forums internationaux, notamment à l'ONU, et compte tenu des résolutions de cette organisation qui condamnent l'occupation israélienne de territoires

palestiniens, telles les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 446 (1979) et 478 (1980) du Conseil de sécurité, le Paraguay a établi des relations diplomatiques avec la Palestine le 25 mars 2005, et reconnaît l'État libre et indépendant de Palestine sur la base des frontières en vigueur le 4 juin 1967.

Nous nous félicitons de l'inscription à l'ordre du jour de cette session de la reconnaissance d'un État palestinien libre, souverain et indépendant, et nous sommes convaincus que cela représente la consécration d'une dette historique de la communauté internationale envers le droit légitime du peuple palestinien à avoir son propre État, aux frontières dûment définies, ce qui apportera une contribution non négligeable au processus de paix au Moyen-Orient.

Nous considérons qu'il est urgent d'élaborer et de mettre en place une nouvelle architecture financière qui corresponde à notre époque et qui envisage l'adoption des mesures nécessaires pour éviter des crises cycliques systématiques et mettre au point des mécanismes régionaux de coordination économique et financière permettant aux nations ayant une histoire et des objectifs communs de générer des espaces de coopération et d'association économique.

C'est pourquoi nous, les pays sud-américains, avons axé les actions de l'UNASUR sur cette optique, convaincus que la coordination et l'application de nos mesures dans le domaine économique constituent la base d'une intégration qui non seulement protège nos pays des crises dont nous ne sommes pas responsables, mais garantissent également le développement global de nos peuples.

Le Paraguay fait partie du groupe des États-nations qui, au cours de l'histoire, ont accumulé une série de vulnérabilités dues à leur situation géographique et à leur expérience historique. Notre pays a été affaibli par un modèle historique de développement économique et social fondé sur le pillage des ressources naturelles et stratégiques et administré selon des relations de dépendance culturelle.

C'est pourquoi, en janvier 2010, le Paraguay a assumé la présidence du Groupe des pays en développement sans littoral et, en cette qualité, a appelé les pays de transit, et en particulier ses principaux pays voisins, ainsi que les organisations internationales et les pays les plus développés, à participer plus activement au Programme d'action d'Almaty et à comprendre les besoins particuliers des pays en développement sans littoral dans un cadre

mondial pour la coopération en matière de transport en transit afin de surmonter leurs limitations et de favoriser un développement général.

Tout en initiant le processus qui aboutira à la tenue d'une conférence des pays en développement sans littoral et de transit, dont l'objectif est de triompher de nos problèmes, nous promouvons l'accord intergouvernemental sur la création d'un groupe d'études pour les pays en développement sans littoral, convaincus que le progrès scientifique réalisé en la matière aidera considérablement à surmonter les barrières auxquelles se heurtent les pays sans littoral.

En ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, le Paraguay réaffirme son plein attachement à leur réalisation, mais exprime son inquiétude quant au respect de la date butoir de 2015. C'est pourquoi nous encourageons les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé à intensifier leurs efforts conjoints à cette fin.

Fort de sa volonté et de sa promesse d'œuvrer en faveur du strict respect des droits fondamentaux de nos peuples, le Paraguay a décidé de présenter sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2014-2017 et espère pouvoir compter sur le soutien de l'ensemble de la communauté internationale à cet effet.

Nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde préoccupation face à la crise environnementale qui continue de s'aggraver de jour en jour, allant même jusqu'à faire planer l'incertitude sur la survie de l'espèce humaine. Nous plaidons vigoureusement pour le renforcement du seul accord juridiquement contraignant en place, le Protocole de Kyoto, et sommes favorables à son extension pour une seconde période. Les accords conclus à Cancún, bien que très utiles pour ce qui est d'accroître les niveaux de réduction des émissions, sont malheureusement de caractère volontaire, ce qui est incompatible avec le principe de justice climatique que nos peuples réclament tant.

Enfin, je remercie tous ceux qui ont permis de concrétiser l'initiative paraguayenne de la Journée internationale de l'amitié. L'amitié entre les personnes, les peuples et les nations n'est pas une question qui relèverait exclusivement de la diplomatie, et encore moins une entreprise commerciale visant à tirer profit de l'instinct grégaire de l'être humain. L'amitié est un lien qui doit nécessairement reposer sur la solidarité.

Au Paraguay, nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour que le monde s'y attèle.

Je me félicite que cette initiative ait pris une dimension universelle. Au nom du peuple paraguayen, nous saluons tous les peuples du monde et nous les invitons à trouver les moyens de vaincre les injustices sociales mondiales et de garantir ainsi une culture mondiale de paix et d'amitié fondée sur le bien-être et le développement véritable de tous nos peuples, sans distinction.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Fernando Lugo Méndez, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kagame (*parle en anglais*) : À l'heure où le monde reste aux prises avec des crises, y compris des conflits un peu partout dans le monde, il nous faut nous pencher sur le rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends, la prévention et le règlement des conflits, et l'action que chacun doit entreprendre.

Des décennies de conflit ont entraîné des pertes de vies humaines inacceptables et l'annulation des progrès socioéconomiques enregistrés à l'échelle mondiale. En outre, il est manifeste que, même si la plupart des conflits sont aujourd'hui de nature interne, ils continuent d'avoir un effet déstabilisateur sur les pays voisins et le reste du monde.

Il convient de considérer attentivement les avantages à tirer des efforts en faveur d'une prospérité mondiale partagée, laquelle en retour permettra de renforcer les capacités de faire face aux conflits. En nous attaquant aux problèmes de développement, par exemple, par le biais des objectifs du Millénaire pour le développement fixés par notre Organisation et par le Secrétaire général, nous créons les conditions propices à l'avènement d'un monde plus stable.

Les chiffres fournis par l'ONU indiquent qu'environ 7,1 milliards de dollars seront dépensés pour la période 2011-2012 au titre du maintien de la paix. Ce volume de ressources absorbé par les conflits pourrait être utilisé autrement, par l'entremise de l'ONU ou d'autres institutions compétentes, afin d'améliorer la vie de millions de personnes.

Aussi, même s'il n'est pas déplacé de s'interroger sur la manière dont la médiation peut étayer les efforts en matière de prévention et de gestion des conflits, devrions-nous également nous demander pourquoi, après des décennies d'efforts, les progrès escomptés à cet égard ne sont pas au rendez-vous.

M. Quinlan (Australie), Vice-Président, assume la présidence.

Nous savons que les risques de conflit sont élevés lorsque les citoyens se sentent privés de leurs droits et marginalisés ou que les gouvernements ne gouvernent pas dans l'intérêt de leur peuple. Quand il n'y a pas d'état de droit ou que les perspectives d'avenir sont limitées ou réservées à quelques-uns, nous sommes en présence d'un problème que nous devons régler en tant que communauté mondiale, de manière cohérente et engagée. Investir dans la prévention des conflits est une sage décision d'un point de vue économique et politique, car cela permet de réduire les risques d'explosion et d'éviter les solutions hâtives et à court terme.

Outre les interventions traditionnelles auxquelles nous avons recours avec plus ou moins de réussite, il est un atout majeur qui reste sous-utilisé : notre jeunesse. Les jeunes générations s'encombrent moins de considérations historiques et politiques et sont plus enclines à tirer le meilleur parti du village mondial dans lequel nous vivons tous. Grâce aux outils sociaux et de communication, les jeunes sont les grands innovateurs et les leaders d'opinion d'aujourd'hui et pas seulement de demain. Nous avons la lourde responsabilité de leur donner les moyens de croire en eux-mêmes et en un avenir meilleur.

Pour revenir au thème de la médiation et aux questions relatives à la négociation et à la réconciliation qui en découlent, ces pratiques ne sont pas nouvelles en Afrique ni dans mon pays, le Rwanda. Elles jouent un rôle utile, qui devrait être renforcé. Toutefois, plusieurs expériences ont montré que pour que la médiation soit couronnée de succès, il faut commencer par soutenir les efforts nationaux, en tenant compte de la spécificité de chaque contexte culturel et politique. Au Rwanda, par exemple, les efforts nationaux ont produit des solutions durables et des résultats tangibles sur le terrain parce qu'ils venaient de l'intérieur.

Il importe également d'impliquer dans les efforts de médiation les acteurs régionaux et sous-régionaux qui connaissent parfaitement la dynamique régionale souvent complexe des conflits. Ces organisations doivent recevoir un soutien rapide avant que ces différends n'éclatent en conflits insolubles.

En outre, nous devons tenir compte des effets dramatiques que peut avoir la médiation diplomatique traditionnelle sur la vie des personnes vivant dans les zones de conflit. Trop souvent, tandis que l'on débat de résolutions, que l'on cherche à les améliorer, des personnes meurent. Et, parfois, lorsque ces résolutions sont finalement adoptées, l'application est lente, ou alors elles n'enrayent que brièvement le conflit et sans apporter de solution durable.

Nous devons également garder à l'esprit les limitations auxquelles se heurtent les experts en médiation externes qui, même s'ils sont animés de bonnes intentions, ne parviennent pas souvent à opérer des changements durables à l'origine du conflit. La prise en main par le pays demeure essentielle. Les efforts de médiation doivent se fonder sur la volonté absolue d'aider les parties en conflit à régler leurs différends. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut soutenir une partie plutôt qu'une autre ou imposer une solution qui soit dans l'intérêt des médiateurs.

J'achèverai en disant que l'option la plus viable pour prévenir les conflits est d'émanciper nos propres citoyens, notamment les jeunes, sur les plans politique, économique et social, de façon à ce qu'ils s'investissent dans la gestion et la stabilité de la nation. En dernière analyse, les solutions durables sont celles qui viennent de l'intérieur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République du Rwanda de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Željko Komšić, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine.

M. Željko Komšić, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Željko Komšić, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Komšić (*parle en bosniaque, texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur de m'adresser à l'Assemblée générale aujourd'hui en tant que Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine. Permettez-moi tout d'abord, de vous féliciter, M. Al-Nasser, de votre élection à la fonction de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, ainsi que les membres du Bureau, et d'exprimer notre soutien sans réserve pour votre futur travail. De plus, je voudrais féliciter M. Joseph Deiss pour les résultats obtenus lorsqu'il présidait la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, à un moment où cet organisme et la communauté internationale en général se heurtaient à une série de difficultés découlant des problèmes mondiaux actuels.

C'est pour moi un honneur particulier d'adresser mes félicitations au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour sa reconduction à l'unanimité à la fonction de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de ces cinq dernières années, M. Ban Ki-moon a travaillé sans relâche pour faire face aux différents problèmes auxquels est confrontée l'Organisation. Nous espérons que le Secrétaire général continuera de poursuivre ces activités pendant son deuxième mandat.

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude pour la coopération et l'appui que nous avons reçus durant le mandat de la Bosnie-Herzégovine au Conseil de sécurité, qui arrivera à échéance dans quelques mois. À ce sujet, je souhaite redire l'importance de la présence et de la participation de petits États comme la Bosnie-Herzégovine dans le travail et les décisions du Conseil de sécurité pour y maintenir un équilibre. Ainsi, d'autres pays, de concert avec les membres permanents du Conseil de sécurité et les grandes puissances, ont aussi l'opportunité d'exprimer leurs points de vue et de participer à la prise de décisions du Conseil de sécurité sur d'importants sujets liés à la paix et à la sécurité internationale. C'est un plaisir et un honneur d'avoir coopéré avec tous les membres du Conseil de sécurité pendant notre mandat de 2010-2011.

La Bosnie-Herzégovine a eu l'honneur de présider le Conseil de sécurité en janvier 2011. Bien que cette présidence ne représente qu'une partie de notre expérience de deux ans au sein du Conseil, la Bosnie-Herzégovine a montré une fois de plus qu'elle pouvait être un partenaire à part entière sur la scène diplomatique internationale et répondre à toute une série d'obligations.

La Bosnie-Herzégovine a joué un rôle constructif dans l'action du Conseil de sécurité en contribuant à ce que le Conseil apporte de meilleures réponses, plus efficaces et plus rapides aux situations pouvant menacer la paix internationale. De plus, la Bosnie-Herzégovine a aussi cherché à partager ses propres expériences en matière de consolidation de la paix après les conflits et à contribuer activement à une compréhension et une réconciliation meilleures et durables. Grâce à son rôle au sein du Conseil de sécurité, la Bosnie-Herzégovine a démontré qu'elle pouvait être un partenaire à part entière et compétent dans les relations internationales.

Le débat thématique du Conseil de sécurité (S/PV.6472) intitulé « Consolidation de la paix après les conflits », lancé par la Bosnie-Herzégovine, est arrivé à un certain nombre de conclusions. J'aimerais citer quelques-unes d'entre elles.

Dans l'intérêt de la réussite des initiatives de consolidation de la paix, priorité doit être donnée au renforcement des institutions afin d'éviter une reprise des conflits et de garantir la survie, la crédibilité renouvelée et la légitimité des États. L'objectif du renforcement des institutions est de réduire progressivement la dépendance par rapport à la

communauté internationale et d'en promouvoir la durabilité. La prise en main du processus de réforme est la condition principale à remplir pour établir des institutions efficaces et pour assurer une paix durable.

Le succès dans le renforcement des institutions après un conflit dépend essentiellement de la création de partenariats entre la communauté internationale et les sociétés sortant d'un conflit, un partenariat qui se base sur une série d'objectifs communs. Gardant cela à l'esprit, nous voudrions remercier de nouveau l'Assemblée pour la confiance que les membres ont placée en nous et pour l'appui qu'ils nous ont apporté durant notre mandat au Conseil de sécurité.

La Bosnie-Herzégovine continue de fournir des contributions concrètes aux opérations de paix des Nations Unies au Libéria, au Soudan, à Chypre et en République démocratique du Congo.

En Bosnie-Herzégovine, nous sommes unis dans notre détermination de progresser vers l'entrée, en tant que membre de plein droit, dans l'Union européenne (UE); notre unité fournit une base solide pour atteindre cet objectif.

La Bosnie-Herzégovine privilégie la coopération régionale et sous-régionale et le dialogue entre les pays voisins des Balkans, avec leurs différentes cultures et traditions qui existent depuis des siècles. Nous attachons une grande importance à une future coopération avec nos voisins, basée sur les principes du respect mutuel et du respect pour la souveraineté et l'intégrité territoriale. Nous nous intéressons à faire part de nos expériences à d'autres, ainsi qu'à développer des relations mutuellement bénéfiques dans la consolidation de la paix après un conflit, sur la base du respect mutuel pour les différences qui, à notre sens, constituent un avantage.

Je saisis cette occasion pour souligner qu'il existe un rapport étroit entre les questions de relations de bon voisinage et de coopération régionale et, d'autre part, l'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne et à l'OTAN, objectif stratégique et hautement prioritaire de la politique étrangère de mon pays. Nous pensons qu'il s'agit du meilleur et seul moyen de garantir la stabilité, la sécurité, le développement économique et la prospérité pour tous les citoyens bosniaques.

L'objectif stratégique de la mise en place de relations officielles et de l'entrée dans l'Union européenne s'appuie sur l'aspiration de la Bosnie-

Herzégovine à assurer le plein fonctionnement de ses institutions et le développement de la société, en se basant sur les principes de la libre concurrence, de l'état de droit et, en particulier, de la défense des droits de l'homme.

En outre, mon pays souhaite améliorer ses relations avec les États d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine avec l'Australie et l'ensemble de sa région, aux niveaux multilatéral et bilatéral, en fonction de nos intérêts communs et des possibilités réelles. La Bosnie-Herzégovine reste attachée au principe de l'ouverture dans le cadre de la coopération avec tous les pays du monde.

De nombreux faits importants sont survenus dans le monde depuis la précédente session de l'Assemblée générale. La Bosnie-Herzégovine s'intéresse de près, avec préoccupation et inquiétude, à l'évolution de la situation dans les pays arabes amis affectés par de profonds changements sociaux et politiques. La Bosnie-Herzégovine appuie les processus démocratiques visant à créer des sociétés libres, démocratiques et prospères. Néanmoins, de tels processus ont souvent des effets dramatiques, et nous appelons donc une fois encore à l'arrêt de la violence et à l'instauration de la paix dans ces sociétés.

Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que le règlement de la crise au Moyen-Orient est au point mort. Malgré les annonces optimistes et les plans élaborés, le processus de paix n'a toujours pas repris comme on l'escomptait. La seule façon d'avancer est de trouver une solution basée sur le principe de la coexistence pacifique de deux États souverains: un État de Palestine viable et indépendant et un État d'Israël stable et en sécurité, conformément aux dispositions du droit international, du droit humanitaire et des instruments relatifs aux droits de l'homme.

À ce jour, l'Organisation des Nations Unies a appuyé et participé activement à la création d'un climat propice à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient. La Bosnie-Herzégovine considère que les conditions d'une solution durable et juste peuvent être réunies si les parties font preuve d'une plus grande volonté et responsabilité politiques.

Nous pouvons témoigner que la détermination de la communauté internationale à combattre le terrorisme, tout en créant des conditions propices au développement de l'Afghanistan dans la paix donne des résultats. Cependant, nous ne pouvons que conclure qu'il faudra déployer bien d'autres efforts

pour garantir une paix viable sans garant externe et la stabilité en Afghanistan. En avril 2010, pour illustrer son appui aux activités de la communauté internationale, la Bosnie-Herzégovine a décidé de déployer une unité d'infanterie au sein de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan.

Je voudrais souligner ici que la Bosnie-Herzégovine continue de craindre sérieusement des attaques terroristes, qui entraînent la mort de civils innocents dans de nombreux pays du monde. Conscients que le monde moderne reste exposé à différentes formes de terrorisme international, nous appuyons la pleine mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les activités du Comité contre le terrorisme. À cet égard, je tiens à rappeler que la Bosnie-Herzégovine est absolument déterminée à lutter contre le terrorisme et, en particulier, coopère activement avec les pays de la région en vue de renforcer la sécurité et d'être mieux préparé pour prévenir plus efficacement des actes terroristes. La conclusion des négociations et l'adoption d'une convention globale des Nations Unies sur la lutte antiterroriste seraient une contribution importante dans ce domaine.

Outre la crise politique, nous faisons de nouveau face cette année à de nombreux autres problèmes auxquels la communauté internationale n'a toujours pas apporté de réponses adéquates et efficaces. Malgré des signes de reprise, la plus grave crise économique et financière de l'histoire récente a, hélas, laissé des séquelles visibles qui ont des incidences sur la paix et la sécurité mondiales. Il est évident que les pays ne peuvent, à eux seuls et séparément, régler ce problème, quelle que soit l'efficacité de leur gouvernement. Des crises mondiales appellent des solutions mondiales.

Dans le contexte des activités de l'ONU, nous devons prendre conscience du fait que la plus grave crise économique survenue depuis la création de notre Organisation mondiale menace dans une certaine mesure la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'une des actions stratégiques les plus globales menées par l'Organisation depuis sa création, et a même commencé à la remettre en question.

En conséquence, il est nécessaire de faire tout notre possible, séparément et collectivement, pour éviter de compromettre davantage ce projet stratégique essentiel. Nous pensons que la communauté internationale, l'ONU en particulier, doit redoubler

d'efforts pour aider en priorité les pays les moins avancés.

Les changements climatiques dus à l'activité humaine modifient l'environnement, ce qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour l'humanité toute entière si nous n'accélérons pas le processus visant à la conclusion d'un accord sur la protection de l'environnement.

La Bosnie-Herzégovine partage la préoccupation de la plupart des États Membres de l'ONU quant au fait que la sécheresse, les inondations, l'élévation du niveau de la mer, le manque d'eau sous conduite et de nourriture, la déforestation et tous les autres phénomènes résultant du réchauffement planétaire menacent sérieusement la sécurité mondiale, ce qui pourrait devenir un facteur de conflit partout dans le monde. La question absolument essentielle des changements climatiques appelle donc une action urgente de la part de la communauté internationale. La Bosnie-Herzégovine s'est déclarée prête à se joindre aux pays qui appuient l'Accord de Copenhague; notre pays a ainsi rejoint le grand nombre d'États Membres de l'ONU qui considèrent que cet Accord est une étape indispensable en rapport avec Kyoto avant de parvenir à un accord final juridiquement contraignant.

Gardant cela à l'esprit, je pense que ni les intérêts économiques, ni les intérêts politiques ne doivent s'opposer à la réalisation d'un consensus mondial qui servira de point de départ à la lutte mondiale commune à mener pour préserver l'équilibre naturel de la planète. On oublie souvent que les changements climatiques ont un impact direct sur le développement, la pauvreté et la faim et, par conséquent, sur la paix et la sécurité mondiales. Je suis convaincu qu'il est dans notre intérêt à tous de veiller à léguer aux générations futures le meilleur monde possible dans notre maison commune, la planète Terre.

J'espère que chacune des personnes présentes ici aujourd'hui convient qu'une réforme globale de l'ONU s'impose; une telle réforme doit être menée avec le plus grand soin, et obtenir l'adhésion la plus large possible des États Membres. La Bosnie-Herzégovine considère que l'ONU et ses organismes jouent un rôle central dans le règlement de questions clefs de portée internationale. C'est pourquoi elle appuie les efforts de réforme du Secrétaire général et ses propositions dans ce domaine.

La réforme de l'ONU doit permettre à tous les organismes et organes du système des Nations Unies de

fonctionner de manière efficace et coordonnée. À cet égard, il faut garder à l'esprit la nécessité d'éviter les chevauchements d'activités dans le cadre d'une allocation plus rationnelle des ressources financières.

Quelle que soit la forme que prendra le Conseil de sécurité à l'avenir, nous pensons qu'il faut attribuer un siège non permanent de plus au groupe des États d'Europe orientale, étant donné que, ces 20 dernières années le nombre de pays composant ce groupe a plus que doublé.

Lorsqu'elle a présidé un organe subsidiaire du Conseil de sécurité – le Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure – la Bosnie-Herzégovine a fait de l'examen des méthodes de travail et de la transparence des travaux du Conseil de sécurité des objectifs prioritaires. La Bosnie-Herzégovine a également organisé plusieurs réunions informelles en coopération avec des pays partenaires et l'Assemblée générale, durant lesquelles les États Membres de l'ONU ont exprimé leur avis et leurs vues et formulé des propositions concrètes en vue d'accroître l'efficacité des travaux du Conseil de sécurité.

Je tiens à insister notamment sur le fait que l'on attend de l'ONU, et du Conseil de sécurité en particulier, qu'elle intensifie ses activités en matière de diplomatie préventive. Nous pensons que, pour que l'action du Conseil soit plus efficace, une contribution plus active dans ce domaine serait un bon point de départ en vue de résoudre de nombreux problèmes et crises dans le monde avant qu'ils n'éclatent. Prévenir rapidement et efficacement les conflits, au lieu d'intervenir une fois que la crise s'est aggravée, est certainement une stratégie plus efficace et moins onéreuse pour préserver la paix et la sécurité.

Pendant ses 60 années d'existence, l'ONU a traversé des moments difficiles, mais elle a toujours été et continue d'être le cadre le plus indiqué pour chercher et apporter des solutions adéquates aux multiples problèmes mondiaux auxquels nous nous heurtons. J'exhorte donc les États Membres à travailler à la pleine mise en œuvre de tous nos accords afin de créer un monde meilleur pour les générations à venir.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Collège présidentiel de Bosnie-Herzégovine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Željko Komšić, Président du Collège présidentiel de Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guyana.

M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bharrat Jagdeo, Président de la République du Guyana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Jagdeo (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer transmettre mes plus chaleureuses félicitations au Président à l'occasion de son élection à la direction des travaux de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je ne doute pas que, sous sa conduite, le Qatar contribuera grandement à servir sa présidence et, de fait, l'Assemblée générale dans son ensemble, à l'approche des moments difficiles que nous allons traverser. Je reconnais également le service dont nous sommes redevables à son prédécesseur et tiens à lui faire part de toute notre gratitude. À notre Secrétaire général, je transmets les félicitations de ma délégation à l'occasion du renouvellement de son mandat, qui témoigne de la confiance placée en lui par les États Membres de cet organe.

C'est la dernière fois que je prends la parole devant cette auguste assemblée en tant que Président de mon pays. Avant la fin de l'année, je pourrai m'enorgueillir d'être le premier Président du Guyana à avoir démissionné dans le respect des limites constitutionnelles de la durée du mandat auxquelles ma signature a donné force de loi au début de mon mandat présidentiel. Il va sans dire que ce tournant m'a conduit à jeter un regard sur les changements intervenus dans cette instance depuis la première fois que je me suis tenu devant vous, il y a 12 ans. Trois choses me frappent dans ma réflexion sur le rôle joué par l'ONU ces 12 dernières années.

Premièrement, le point principal que j'ai, ainsi que d'autres orateurs, soulevé à de nombreuses reprises

du haut de cette tribune est aussi vrai aujourd'hui que lorsque je l'ai formulé la première fois. Le point fondamental est que, si les valeurs qui guident les travaux de l'ONU et de nos États Membres – les valeurs de paix, d'égalité et de justice – sont intemporelles, elles présentent peu d'utilité si nous, en tant qu'Organisation des Nations Unies et États Membres, ne nous en inspirons pas pour apporter des solutions cohérentes, constructives et concrètes aux problèmes actuels auxquels nos peuples font face, qui changent constamment.

Deuxièmement, les défis actuels sont totalement différents de ceux d'il y a seulement 12 ans, sans parler de ceux des années 40, lorsque l'ONU a été créée. La montée de la Chine, de l'Inde, du Brésil et d'autres pays en développement est en train de changer le monde dans un sens positif. Des milliards de personnes ont échappé à la pauvreté; de nouvelles entreprises génèrent des millions d'emplois, de la croissance et du capital; et il y a à nouveau un débat intellectuel réel quant à la meilleure manière d'inscrire les droits et la justice au cœur de la structure de gouvernance mondiale.

Toutefois, l'émergence de ces grandes puissances s'est faite d'une manière totalement différente de la façon dont d'autres puissances ont émergé dans le passé. Ces grandes puissances sont en train de faire leur apparition dans un monde rendu interdépendant par des moyens de communication instantanés et des systèmes financiers et commerciaux mondialisés. Nous assistons à un phénomène absolument sans précédent, et peu de communautés, ni aucun pays du monde, manquent à subir l'impact de ces changements lorsqu'ils se produisent, pratiquement en temps réel.

Cela donne à l'ONU et à ses États Membres une grande occasion d'inscrire leurs valeurs dans le concret et d'instaurer la paix, la justice et la sécurité mondiale auxquelles nous aspirons. Toutefois, pour ce faire, nous devons saisir les possibilités que nous offre cette interdépendance en apportant des solutions interconnectées. Notre bilan en termes d'action collective internationale n'a pas été bon ces dernières années.

Cela me conduit à mon troisième point, à savoir que la quête de justice et la réalisation des droits de tous nécessitent que nous élargissions notre compréhension traditionnelle de la sécurité. Nous devons lutter pour trouver une nouvelle manière d'exercer effectivement nos droits et, comme beaucoup

l'ont dit avant moi, outre le défi que pose la sécurité physique, la sécurité humaine et l'exercice effectif des droits revêtent de nombreux autres aspects. Je pense que la sécurité comporte quatre autres dimensions que nous devons bien comprendre.

Le premier défi porte sur la sécurité alimentaire. Nous allons bientôt être 8 milliards, puis 9 milliards, sur terre. La prospérité croissante signifie que ces personnes veulent de la nourriture en plus grande quantité et plus nutritive. Si les tendances actuelles se confirment, nous allons avoir besoin de nouvelles terres d'une superficie de 100 millions d'hectares d'ici à 2020 pour répondre à cette demande. Comment allons-nous y parvenir et comment allons-nous éviter les augmentations et l'instabilité excessives des prix?

Le deuxième défi concerne la sécurité énergétique. À mesure que le monde devient plus riche, notre demande d'énergie s'accroît massivement. Il est probable que nous allons avoir besoin de 36 % d'énergie en plus d'ici à 2035. Comment allons-nous produire l'énergie demandée pour répondre à cette demande d'une manière qui aide les communautés du monde entier à se développer et en évitant que les prix élevés liés aux pénuries d'énergie n'étouffent la croissance économique?

Le troisième défi porte sur la sécurité des ressources. Les pays doivent se développer si nous entendons atténuer la pauvreté. Or, pour se développer, les pays ont besoin de minéraux et d'autres matières premières. La Chine représente à elle seule plus d'un tiers de la demande mondiale des matières premières les plus importantes et des pays à travers le monde, en particulier en Amérique du Sud et en Afrique, peuvent les fournir. Comment pouvons-nous contribuer au développement mondial en exploitant des minéraux et en les utilisant efficacement et équitablement?

Le quatrième défi porte sur la sécurité climatique. Si nous voulons éviter la plus grande catastrophe économique et sociale jamais vue, nous devons stabiliser le climat de notre planète. Cela veut dire qu'il faut, tout au plus, stabiliser les températures mondiales à un maximum de deux degrés au-dessus des niveaux préindustriels. Or nous sommes en voie d'assister à une augmentation de peut-être 4 à 5 degrés, selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement. La catastrophe que cela pourrait représenter dépasse l'imagination. Et le fait que nous ne traitons pas cette question comme une urgence sera considéré par l'histoire comme le plus grand abandon

de responsabilité de tous les temps de la part des sociétés et des gouvernements. Comment pouvons-nous changer rapidement cette situation avant qu'il ne soit trop tard?

Ces quatre défis ouvrent des perspectives mais posent aussi des problèmes. Les problèmes sont évidents, mais ce sont aussi des perspectives en ce sens que la quantité de terres, les technologies novatrices et l'ingénuité humaine nous permettent de nourrir le monde. Nous disposons d'un potentiel suffisant à énergie propre pour assurer la prospérité future. Nous disposons de suffisamment de ressources pour jeter les fondements d'une croissance économique. Nous savons que pour éviter les changements climatiques, il faut utiliser les combustibles fossiles et les terres de la manière voulue. Une fois que nous aurons commencé à tirer parti de ces possibilités, nous pourrons créer de nouveaux programmes en faveur de la paix, du développement et de la sécurité physique.

Cela semble être une tâche impossible, mais je soutiendrais que ce n'est pas le cas. Des solutions permettent de saisir ces possibilités dès aujourd'hui, et l'ONU peut fournir les programmes permettant d'effectuer les changements demandés. Nous pouvons y parvenir si nous puisons notre motivation dans la prise de conscience que l'idée d'un développement durable intégré – qui nous permet de redoubler d'efforts face aux défis sécuritaires interconnectés – n'est pas une idée abstraite à l'intention des écologistes. Ce n'est pas des paroles en l'air sur un avenir meilleur purement théorique. C'est plutôt un appel à l'action essentiel et précis qui pourrait donner lieu à la percée mondiale majeure de notre époque. Cela peut modifier la conception traditionnelle mondiale en matière de développement et nous permettre de relever les défis de sécurité liés les uns aux autres auxquels le monde fait face aujourd'hui.

La recherche de solutions intégrées à nos problèmes mondiaux peut offrir des possibilités inédites aux peuples du monde en développement. C'est en grande partie dans le monde en développement que se trouvent la nourriture dont nous avons besoin, l'énergie que nous produisons, les ressources minérales et les autres produits de base qui contribuent à la croissance de nos économies, ainsi que nos forêts et nos terres qui peuvent être des facteurs déterminants des solutions aux problèmes climatiques. Avec les mesures internationales appropriées, les pays en développement peuvent jouer un rôle de premier

plan pour créer les changements profonds dont nous avons besoin.

Il importe de noter qu'au sein du système des Nations Unies, nous disposons déjà de beaucoup des entités dont nous avons besoin pour régler ces problèmes d'une façon intégrée. Ceci devrait nous motiver à comprendre que nous pouvons commencer à faire les progrès qui s'imposent d'ici la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, prévue l'année prochaine.

Cependant, cela exige que nous restions cohérents dans nos efforts pour lutter contre toutes les formes d'insécurité. Nous devons aider les peuples pacifiques, partout dans le monde, à affirmer leurs droits fondamentaux à la sécurité physique et au développement. La réaction mondiale face au Printemps arabe et aux autres mouvements pacifiques à travers le Moyen-Orient s'est distinguée par son incohérence. Le Guyana appuie le droit du peuple palestinien à disposer d'un État et propose que les négociations soient accélérées à cette fin. Les droits et le sang des Palestiniens sont tout aussi précieux et importants que ceux des autres peuples. J'exhorte tous les Membres à appuyer le projet de résolution pertinent quand il sera présenté à l'Assemblée.

Le Guyana s'est réjoui de c'être coauteur de la résolution 65/308 qui a abouti à l'entrée du Soudan du Sud à l'Assemblée générale. Cependant, nous devons faire davantage. Le Guyana apportera son appui à tous les peuples qui luttent pour la démocratie et pour leur dignité.

Ceci signifie également que nous devons intensifier sans tarder nos efforts en appui au développement, à la production d'aliments et d'énergie et à la sécurité en matière de ressources. Nous devons voir le cycle des négociations commerciales de Doha non pas comme un jeu à somme nulle entre le monde développé et le monde en développement, mais plutôt comme un élément essentiel qui permettra au monde de relever les défis urgents qui se poseront bientôt à cause d'une population croissante et de plus en plus prospère. Nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et venir à bout des maladies non transmissibles. Par conséquent, le Guyana se félicite de la tenue, cette semaine, de la réunion sur les maladies non transmissibles et de l'adoption de la Déclaration politique (résolution 66/2, annexe).

Enfin, nous devons dépasser la folie mondiale que constitue notre réaction à l'insécurité climatique. Les engagements actuels concernant les émissions de gaz à effet de serre au titre de l'Accord de Copenhague ne contiendront pas les hausses de la température mondiale dans des limites qui permettront d'éviter des changements climatiques catastrophiques, et certains États risquent de disparaître. En outre, la suite extrêmement insuffisante donnée aux engagements financiers pris à Copenhague et officialisés par le biais des accords de Cancún risque de briser irrémédiablement la confiance entre le monde développé et le monde en développement. Les chances de conclure un accord juridiquement contraignant au niveau international sur les changements climatiques, à la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Durban (Afrique du Sud), semblent bien faibles. Par conséquent, il faut un leadership politique de haut niveau pour redynamiser le processus de lutte contre les changements climatiques et aboutir à des résultats crédibles.

Pour faire face à ces défis, les Nations Unies et les autres institutions internationales doivent se moderniser sans tarder, et le système international doit corriger les incohérences qui existent entre les politiques relatives à l'aide, au commerce et au climat, comme je l'ai indiqué. En partie, cela signifie qu'il faut réformer le Conseil de sécurité pour en faire un organe plus démocratique, plus transparent et plus légitime. Les 54 pays africains ne disposent pas d'un siège permanent au Conseil. Il en est de même pour les 33 pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le Guyana est très favorable à une réforme rapide du Conseil de sécurité par l'augmentation du nombre de ses membres au sein de la catégorie des membres permanents et de celle des membres non permanents et par le renforcement de la représentation des pays en développement.

Les pays développés d'aujourd'hui doivent comprendre que le monde a changé et doivent modifier leur approche face aux problèmes de développement, car il en va de leurs intérêts nationaux vitaux. La sécurité alimentaire n'est pas uniquement un problème qui concerne les populations des pays pauvres; les prix augmentent également en Europe et aux États-Unis. L'insécurité énergétique va frapper les pays développés et donner un coup à leur compétitivité aussi rapidement qu'elle frappera le monde développé. La pénurie de

ressources est déjà en train d'entraîner une inflation importée dans de nombreux pays développés et ailleurs. L'insécurité climatique pourrait bien être le point de basculement qui reléguera les Puissances d'aujourd'hui dans les annales de l'histoire, sans oublier toutes les souffrances que cela provoquera pour leurs peuples.

La situation est donc en train de changer et j'espère que nous saurons nous montrer à la hauteur du défi. À partir d'aujourd'hui, je suivrai de loin les débats qui se tiendront dans cette salle, mais même si j'ai tellement exhorté l'ONU à faire mieux, il n'en reste pas moins qu'elle demeure un cadre où sont poursuivies de nobles ambitions. Je présente à l'ONU et à ses Membres tous mes meilleurs vœux pour un avenir sûr, prospère et socialement juste. Au nom de mon pays et de mon peuple, j'exprime notre plein appui à l'Organisation et au renforcement de sa capacité pour qu'elle puisse mieux s'acquitter des nombreux mandats qui lui ont été confiés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guyana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bharrat Jágdeo, Président de la République du Guyana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Mongolie.

M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Elbegdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tsakhia (*parle en mongol; texte anglais fourni par la délégation*) : Ma délégation présente au Président Al-Nasser ses chaleureuses félicitations à l'occasion de son élection à l'unanimité à la présidence de l'Assemblée générale pour la présente session et l'assure de son appui inconditionnel et de sa coopération dans l'exercice de ses lourdes responsabilités.

Je tiens à présenter mes sincères félicitations au Secrétaire général à l'occasion du renouvellement fort mérité de son mandat et à le remercier sincèrement de sa contribution au renforcement du rôle de cette Organisation mondiale en tant que promoteur de la paix, de la sécurité et du développement. Sa reconduction à l'unanimité à ses hautes fonctions témoigne de la manière remarquable dont il a dirigé l'ONU au cours des cinq dernières années et constitue un vote de confiance en ses activités futures.

Au nom du peuple mongolien, je souhaite chaleureusement la bienvenue au Soudan du Sud en tant que cent-quatre-vingt-troisième Membre de l'ONU.

Aujourd'hui, la communauté internationale traverse une époque d'incertitude. Le relèvement après la crise économique et financière a été lent et inégal. Ses conséquences sociales ont été aggravées par le chômage et la pauvreté qui persistent dans de nombreux pays. Des catastrophes naturelles graves se produisent bien trop souvent. Les défis inédits causés par les changements climatiques persistent et ne sont pas encore réglés.

La population mondiale atteindra 7 milliards le mois prochain, et il est très préoccupant que plus d'un milliard de personnes souffrent toujours de la faim. La crise mondiale économique et financière a porté un sérieux coup à notre détermination à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Bon nombre de négociations internationales et d'efforts de médiation en vue du règlement de conflits n'ont encore abouti à aucun résultat.

Dans le monde d'aujourd'hui caractérisé par des relations d'interdépendance, ces défis appellent des solutions collectives. À cette fin, la structure de gouvernance actuelle doit être améliorée et réformée. La participation des organisations internationales est essentielle à ce processus. Les débats thématiques sur le renforcement du rôle des Nations Unies dans la gouvernance économique mondiale et les dialogues avec le Président du Groupe des 20, qui ont eu lieu pendant la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, ont constitué un premier pas important. Aujourd'hui, ce que nous devons faire est renforcer le rôle et la stature de l'ONU, y compris le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité, dans la prise de décisions économiques au niveau mondial.

Il est également devenu impératif de garantir la réalisation, dans les délais, de tous les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'élaborer

le programme de développement de l'après-2015. Ce programme doit contribuer à garantir une intégration véritable des pays en développement à l'économie mondiale, en tenant compte des vulnérabilités des pays les moins avancés sans littoral et des pays exposés à la désertification et aux changements climatiques. Le Cycle de négociations commerciales de Doha pour le développement, qui stagne depuis 10 ans, n'a pas encore donné de résultats positifs à cet égard.

Un sixième des Membres de l'ONU sont des pays en développement sans littoral éloignés des marchés mondiaux et victimes du coût élevé des transports, ce qui freine considérablement leur développement. C'est pourquoi la Mongolie, avec d'autres membres de ce groupe de pays, s'efforce de promouvoir nos intérêts communs à l'ONU et à l'Organisation mondiale du commerce. La création d'une cellule de réflexion internationale pour les pays en développement sans littoral, qui est prévue à Oulan-Bator, contribuera indéniablement à améliorer la coopération en vue de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et de nos OMD. J'appelle donc toutes les parties concernées à signer et ratifier l'accord multilatéral portant création de cette institution, qui revêt une importance capitale pour les pays en développement sans littoral.

L'année dernière, nous avons évalué nos progrès dans la réalisation des OMD et avons décidé de renforcer notre partenariat. Pourtant, comme le souligne le dernier rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD, des lacunes importantes persistent dans la mise en œuvre des engagements relatifs à l'aide, au commerce, à l'allègement de la dette et à l'accès aux nouvelles technologies. S'agissant de la Mongolie, 66 % de nos OMD sont réalisables d'ici à 2015. Cependant, nous sommes très en retard dans la réalisation des objectifs relatifs à la pauvreté, à la dégradation de l'environnement et à l'égalité des sexes, et il importe que notre gouvernement redouble d'efforts et que nous renforçons nos partenariats bilatéraux et multilatéraux si nous voulons atteindre ces objectifs.

La Mongolie met en œuvre des politiques et des initiatives ciblées afin de réduire la pauvreté. L'alcoolisme est l'un des grands maux sociaux liés à la pauvreté. En tant que Président, j'ai lancé un mouvement national en vue de stopper l'abus d'alcool, d'en diminuer la consommation et de promouvoir l'abstinence. Ce mouvement a recueilli une large adhésion auprès du public. Pour encourager ces mouvements dans d'autres pays, il pourrait s'avérer

utile d'envisager la possibilité de promulguer une convention internationale sur la réduction de la consommation d'alcool.

Les changements climatiques, les sécheresses, la dégradation des terres et la désertification font partie des problèmes les plus graves auxquels est confrontée l'humanité. La Réunion de haut niveau sur la désertification organisée hier a marqué un important pas en avant en vue de trouver des solutions à ces problèmes. Il est extrêmement préoccupant que 2 milliards de personnes et environ 50 % des terres agricoles mondiales soient touchées par la désertification, la dégradation des terres et les sécheresses. Nous devons donc créer un groupe intergouvernemental chargé de mener une enquête approfondie sur les effets de ces phénomènes et de formuler des recommandations pratiques à l'intention des pays touchés.

Nous attendons avec intérêt la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit avoir lieu d'ici la fin de l'année à Durban, en Afrique du Sud, afin d'envisager une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre et de débattre de la question du développement des économies vertes. Je suis convaincu que la transition mondiale vers une économie verte est essentielle pour lutter efficacement contre le changement climatique et endiguer la désertification, la dégradation des terres, la destruction des écosystèmes et la perte de biodiversité, ce qui permettra ensuite de réduire la pauvreté.

L'aide financière et l'apport de compétences spécialisées sont indispensables pour les pays en développement, y compris le mien, afin de les aider à développer des économies vertes en introduisant des technologies vertes et en renforçant leurs capacités nationales dans les domaines de la production énergétique, de la construction et de l'agriculture. Je suis certain que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable donnera des résultats qui nous permettront de progresser dans cette voie. La Mongolie, qui est extrêmement vulnérable aux effets du changement climatique, appuie l'action mondiale de lutte contre ses effets néfastes. Dans cette optique, la Mongolie accueillera en 2012 la prochaine Réunion des Ministres de l'environnement d'Asie et d'Europe sur la gestion durable des ressources en eau et des forêts.

L'année écoulée a été marquée par de profondes transformations. Le Printemps arabe a vu des millions de personnes gagner leur liberté, mais il est loin d'être terminé. La révolution pour la liberté n'est pas le changement social le plus difficile à accomplir. L'édification et le développement d'une société civile libre, ouverte et juste est une tâche encore plus ardue. C'est ce que nous ont enseigné nos ancêtres, et ces enseignements ont pris du poids durant notre propre transformation démocratique au cours des 20 dernières années. Je vais maintenant citer la pensée visionnaire du fondateur du grand État mongol, Chinggis Khaan, qui a reçu le titre mérité d'Homme du Millénaire. Chinggis Khaan a dit un jour que conquérir le monde à cheval était chose facile, mais qu'il était beaucoup plus difficile de descendre de cheval et de gouverner. Pour réussir la révolution pour la liberté, il faut les efforts conjoints de milliers de personnes. Cependant, d'une manière ou d'une autre, chaque personne paie le prix de sa liberté. Je suis convaincu que malgré les obstacles auxquels elle se heurte, la liberté est l'avenir de toute l'humanité.

Depuis juillet, la Mongolie assume la fonction honorable et responsable de Président de la Communauté des démocraties, organisation dont l'objectif est de promouvoir et de renforcer les normes et les valeurs démocratiques dans le monde. Pendant son mandat de deux ans, les objectifs prioritaires de la Mongolie seront de promouvoir l'éducation pour favoriser la démocratie et la bonne gouvernance, d'éliminer la corruption, d'établir des partenariats avec la société civile et de consolider la coopération régionale.

La Mongolie, qui procède à des changements démocratiques depuis 20 ans, a profondément transformé ses anciens systèmes politique, social et économique et a jeté les bases d'une nouvelle gouvernance démocratique, par la promotion et la protection de l'économie de marché, d'élections libres, de la liberté de la presse et de la société civile. Nous sommes très fiers des progrès que nous avons accomplis.

Néanmoins, nous savons bien que tout n'est pas parfait et qu'il nous reste beaucoup à faire pour inculquer les valeurs démocratiques à tous nos citoyens. Nous devons avant tout consolider notre système de gouvernance pour le rendre responsable et transparent, le débarrasser de la corruption et le protéger en mettant en place des institutions judiciaires indépendantes. Une telle gouvernance doit être davantage à l'écoute des

besoins des citoyens ordinaires, les servir, respecter l'état de droit et le principe de l'impartialité et veiller à l'équilibre des pouvoirs. En bref, nous nous efforçons de mettre en place un système de gouvernance soucieux de la population et qui la traite avec dignité et respect.

Pour lutter contre les problèmes qui constituent une menace pour la démocratie et l'ouverture de notre société, nous sommes en train de mettre en œuvre un neuvième OMD propre à la Mongolie sur la gouvernance démocratique, les droits de l'homme et la tolérance zéro pour la corruption. En vue de réaliser cet objectif, nous nous efforçons de mettre en place une gouvernance ouverte et transparente. C'est pourquoi nous appuyons pleinement l'initiative Open Government Partnership (Partenariat pour un gouvernement transparent). J'appelle tous les États Membres à s'efforcer d'améliorer leur gouvernance au niveau national et à s'associer à la Campagne de tolérance zéro contre la corruption.

Le Printemps arabe sera suivi du Défi arabe. Même si le processus démocratique est un phénomène national, il doit recevoir l'appui de la communauté internationale. J'ai à présent un message à faire passer aux pays démocratiques industrialisés : n'abandonnez pas la bataille. Démocratisation ne signifie toutefois pas occidentalisation. La démocratie doit se développer naturellement, en fonction de l'héritage historique et culturel et des caractéristiques de développement de chaque pays. Néanmoins, le respect de la liberté, de la justice et des droits de l'homme et le strict respect de l'état de droit sont des points communs de toutes les démocraties viables et responsables. La mauvaise gouvernance est le pire des problèmes, et toute tentative d'améliorer la gouvernance ou de la rationaliser doit donc systématiquement recevoir un appui important.

La Libye est entrée dans une ère nouvelle grâce au courage et à la patience inébranlables des rebelles, qui ont persévéré pendant de longs mois dans leur lutte pour la liberté, les droits de l'homme et la démocratie. Le colonel Kadhafi a traité ses concitoyens de « rats » qu'il fallait chasser et exterminer avec brutalité. Il est à présent lui-même chassé comme un rat, de trou en trou et de tranchée en tranchée. Voici le destin qui attend quiconque réprime l'amour de liberté de la population et son désir de vivre dans la dignité. La Mongolie, qui respecte les aspirations du peuple libyen, a reconnu le Conseil national de transition et offre son plein appui

au processus de transition de la Libye vers la démocratie, la justice et les droits de l'homme.

La communauté internationale ne doit pas avoir peur de condamner le régime du Syrien Bachar Al-Assad, qui, de manière inhumaine et brutale, a choisi la voie du sang pour sévir contre des manifestants pacifiques épris de liberté et de justice en ayant recours à des véhicules de combat, à des tireurs d'élite et à l'armée. Demandons unanimement qu'il mette fin à ces atrocités. Nous devons prendre sans retard la décision qui s'impose à cet effet, et nous devons soutenir le courageux peuple syrien, qui perd chaque jour des dizaines de ses braves fils et filles.

L'amour de la liberté est la plus grande force motrice en notre monde. Aucune tyrannie ni même le plus cruel des régimes ne peuvent lui résister pour toujours. J'adresse ces paroles aux autorités yéménites et aux dictateurs qui entendent réprimer la lutte de leur peuple pour la liberté.

Avoir choisi pour thème principal du débat général « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques » tombe à point nommé. L'objectif fondamental de l'Organisation des Nations Unies est de régler les différends par des moyens pacifiques. Nous saluons l'habileté diplomatique démontrée par le Secrétaire général et ses envoyés pour régler les différends et les conflits un peu partout dans le monde. Les États Membres doivent travailler de concert à renforcer les capacités de l'ONU à cette fin.

L'Asie du Nord-Est est une région où il faut mener des activités de médiation vigoureuses. La région ne dispose toujours pas d'un mécanisme officiel de renforcement de la confiance et de la coopération régionale. Nous pensons donc que la proposition mongole de mettre en place un mécanisme permanent pour promouvoir la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est garde toute sa validité. Nous sommes prêts à entamer des consultations avec les pays concernés pour faire avancer cette proposition.

Le 11 septembre il y a 10 ans, les terroristes ont certes détruit les tours jumelles, mais ils n'ont pas réussi à détruire l'esprit de liberté qu'elles représentaient, et ils n'y parviendront jamais. La Mongolie se tient aux côtés de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme en tant que partie à toutes les conventions des Nations Unies relatives à la lutte contre le terrorisme.

Nous devons renouveler notre volonté de réaliser un monde exempt d'armes nucléaires et de n'utiliser l'énergie atomique qu'à des fins purement pacifiques. Le tragique accident survenu à la centrale nucléaire de Fukushima en mars dernier nous rappelle qu'il importe de renforcer de toute urgence la sûreté et la sécurité des réacteurs nucléaires.

Nous saluons l'initiative du Secrétaire général de convoquer, demain, une Réunion de haut niveau sur le renforcement du dispositif international de sûreté et de sécurité nucléaires dans le monde. La Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 a permis de relancer la création de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde. La proposition de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires contribuerait à promouvoir la paix dans le monde.

La Mongolie continue d'œuvrer au renforcement de son statut internationalement reconnu d'État exempt d'armes nucléaires. À cette fin, des consultations sont en cours avec les puissances nucléaires. Du haut de cette respectée tribune de l'Assemblée générale, je voudrais réaffirmer clairement que la Mongolie n'acceptera jamais que des déchets nucléaires soient déversés sur son territoire. Il va sans dire que, dans le monde d'aujourd'hui, toute tentative de forcer une telle décision sera irrémédiablement vouée à l'échec.

Le fait que la célébration du cinquantième anniversaire de l'admission de la Mongolie à cette Organisation mondiale coïncide avec la session de l'Assemblée générale revêt pour nous une importance historique. Le 27 octobre 1961, la Mongolie est devenue un Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Cette adhésion lui a ouvert de nouvelles possibilités d'œuvrer activement aux côtés de la communauté internationale au bien commun. En outre, la Mongolie célèbre cette année le deux-mille-deux-cent-vingtième anniversaire de son existence en tant qu'État, le bicentenaire du recouvrement de son indépendance et de la mise en place d'un service diplomatique moderne, ainsi que le quatre-vingt-dixième anniversaire de la révolution populaire.

Au fil des 50 dernières années, la coopération entre la Mongolie et l'Organisation des Nations Unies a gagné aussi bien en ampleur qu'en substance. Aujourd'hui la Mongolie est partie à plus de 240 conventions multilatérales et membre de plus de 110 organisations internationales. L'assistance et la

coopération de l'ONU ont été déterminantes dans le renforcement de nos ressources humaines et de nos capacités, dans le développement de l'éducation, de la santé et des technologies de l'information, dans la réduction de la pauvreté et dans l'élaboration d'une bonne stratégie d'intervention en cas de catastrophes naturelles.

Pour sa part, la Mongolie s'est aussi efforcée de contribuer chaque fois qu'elle le pouvait aux efforts collectifs de la communauté internationale. Ma délégation est heureuse de rappeler que c'est à l'initiative de la Mongolie que l'Assemblée générale a adopté la Déclaration sur le droit des peuples à la paix, les Principes devant guider la négociation internationale, les résolutions sur la célébration annuelle de la Semaine du désarmement et sur la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, ainsi que plusieurs résolutions sur les coopératives, les femmes rurales et les pays en développement sans littoral. Les contingents mongols ont courageusement servi dans les rangs des Casques bleus des Nations Unies dans de nombreux points chauds de la planète, notamment en République démocratique du Congo, au Sahara occidental, au Soudan du Sud, en Érythrée, en Géorgie, au Sierra Leone, au Tchad et au Darfour.

En somme, tout au long des 50 dernières années, la Mongolie a été fidèle à ses obligations au regard de la Charte et s'est évertuée à être un État Membre actif. Nous demeurons fermement résolus à continuer de participer aux multiples activités de l'ONU. Je suis heureux d'annoncer que nous avons décidé de présenter notre candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2023-2024 à l'occasion des élections qui se tiendront à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, et nous demandons humblement aux membres de nous apporter leur précieux appui.

La contribution et le leadership de l'Organisation des Nations Unies en matière de maintien de la paix et la sécurité internationales et de promotion du développement durable ne cessent de croître. À cet égard, je demande à l'Assemblée générale d'adopter au cours de la présente session des solutions et des décisions appropriées pour appuyer les aspirations des pays et des peuples à une existence meilleure.

Les activités que l'ONU mène au quotidien revêtent une importance capitale pour l'avènement d'un monde où l'humanité pourra vivre dans la sécurité, la liberté et la justice et où chacun pourra jouir de son

intégrité et de sa dignité. Nous sommes convaincus que l'ONU mènera à bien son effort continu de réforme à cette fin.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la Mongolie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Elbergdorj Tsakhia, Président de la Mongolie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République sud-africaine.

M. Jacob Zuma, Président de la République sud-africaine est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jacob Zuma, Président la République sud-africaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zuma (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple sud-africains, je souhaite adresser mes sincères félicitations à l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection au poste de Président de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès dans son mandat à la tête de cet organe et l'assurons de l'appui sans réserve de notre délégation. Nous tenons aussi à féliciter son prédécesseur, M. Joseph Deiss, de la diligence avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter M. Ban Ki-moon de sa reconduction au poste de Secrétaire général.

C'est en outre un honneur pour l'Afrique du Sud de souhaiter la bienvenue au Soudan du Sud au sein de la communauté des nations, en tant que cent-quatre-vingt-treizième État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Ce mois-ci, les États-Unis d'Amérique et le reste du monde ont commémoré le dixième anniversaire des ignobles attaques terroristes perpétrées le 11 septembre

2001, qui ont touché les États-Unis et 89 autres pays. Cet horrible attentat a permis à la communauté internationale de s'unir et a renforcé sa détermination à mener une lutte concertée contre le terrorisme. Nous rendons hommage aux victimes de cette tragédie et saluons respectueusement leurs familles. Nous réaffirmons que nous sommes déterminés à travailler avec les autres États Membres pour éliminer le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Le thème de la présente session – « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques » – est tout à fait opportun et bien choisi. La Charte des Nations Unies donne mandat à l'Organisation de recourir à différents outils, parmi lesquels la médiation, pour prévenir et régler les différends dans le monde. La pertinence de la médiation en tant qu'outil de règlement des différends est rendue plus évidente aujourd'hui que jamais au regard du nombre de conflits en cours dans le monde. Nous devons défendre l'indépendance et l'impartialité de l'Organisation des Nations Unies et promouvoir les principes énoncés dans la Charte pendant les conflits et les crises. L'Organisation des Nations Unies ne doit jamais afficher de parti pris lors d'un conflit et doit toujours rester impartiale. L'Organisation des Nations Unies ne doit pas se laisser instrumentaliser par un pays, quelle que soit l'histoire ou la taille de ce dernier. Tous les citoyens du monde doivent en être convaincus : l'Organisation des Nations Unies est au-dessus des intérêts partisans et sert uniquement les intérêts des citoyens du globe.

Nous estimons que les organisations régionales jouent un rôle crucial dans le règlement des conflits et dans les processus régionaux de médiation. La Charte des Nations Unies elle-même définit l'action des organismes régionaux en coopération avec les Nations Unies. Le rôle que jouent les régions à cet égard doit toujours être respecté et amélioré, et non fragilisé. Sur notre continent, l'Union africaine continue de jouer un rôle actif en matière de médiation et de règlement des conflits, en s'efforçant systématiquement de trouver des solutions africaines aux problèmes africains, avec l'appui du reste du monde, naturellement.

Cette année, le monde a été témoin du « Printemps arabe » en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. S'agissant de la situation en Libye, l'Union africaine a joué un rôle crucial dans la recherche d'une solution pacifique à la crise, en conformité avec sa mission d'œuvrer à la paix et à la stabilité sur le

continent. Cela étant, et ce n'est plus un secret, à aucun moment les efforts de l'Union africaine ne se sont vu donner une chance. L'action militaire a été préférée aux moyens pacifiques.

Néanmoins, l'Union africaine reste saisie du dossier libyen, ce qui est tout à fait normal. L'Afrique du Sud, par l'intermédiaire de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies, collaborera avec le Conseil national de transition, qui représente le peuple libyen, pendant qu'il s'efforce de former un gouvernement de transition sans exclusive, lequel occupera le siège libyen à l'Union africaine. Alors que le travail pour restaurer la normalité en Libye est en cours, nous appelons à la cessation des hostilités et à l'arrêt des bombardements aériens de l'OTAN. Nous demandons également que soit levée la zone d'exclusion aérienne, que la protection des civils avait rendue nécessaire.

La prolifération des armes en Libye est une source de grande préoccupation. Le Gouvernement de transition devra bénéficier d'un appui pour s'attaquer à cette question de sécurité. En effet, elle pourrait constituer un défi majeur pour toute la sous-région si elle n'est pas réglée comme il convient. Nous exhortons en outre les nouvelles autorités libyennes à assurer la protection des travailleurs migrants, notamment les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne, soit quelque 2,5 millions de personnes. Des mesures doivent être prises immédiatement pour mettre fin aux meurtres, aux arrestations arbitraires et aux détentions de travailleurs migrants et de Libyens noirs.

Nous appuierons sans réserve le peuple libyen pendant sa transition vers une Libye nouvelle, unie et démocratique qui protège les droits de l'homme, la dignité humaine et la liberté.

L'Afrique du Sud continue de soutenir les efforts internationaux pour aider Palestiniens et Israéliens à trouver une paix durable. Depuis des décennies, le peuple palestinien se bat pour obtenir un État souverain. Ce combat est maintenant parvenu à un tournant. L'Autorité palestinienne, soutenue par la Ligue des États arabes, a déclaré son intention de demander l'admission à l'Organisation des Nations Unies de l'État de Palestine. L'Afrique du Sud appuie pleinement cette position. Il s'agit d'une étape décisive sur la voie de la réalisation d'une paix, d'une coopération économique et d'une prospérité durables pour des millions de personnes au Moyen-Orient et

nous souhaitons très vivement que cette demande soit examinée d'un œil favorable.

Nous appuyons également le combat que continue de mener le peuple du Sahara occidental pour son autodétermination. Nous exhortons la communauté internationale à appuyer sa quête pour obtenir liberté, droits de l'homme et dignité.

Nous réitérons notre appel à la levée du blocus économique et financier dont est victime le peuple cubain, afin de l'aider à retrouver sa liberté économique.

Les États Membres ont tous le devoir de préserver l'avenir et la pertinence de l'ONU. Au vu de l'évolution récente de la situation internationale, il est devenu plus urgent de déployer des efforts pour intensifier le programme de réforme des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité et des institutions de Bretton Woods. Aucune réforme ne serait complète sans une réforme substantielle du Conseil de sécurité, dont la composition doit être conforme au principe de la représentation géographique équitable. À ce titre, nous réitérons notre appel pour que l'Afrique soit représentée dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité.

L'Afrique du Sud se prépare à accueillir la communauté internationale et toutes les parties prenantes à la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la septième réunion des Parties au Protocole de Kyoto, en novembre et décembre de cette année. Le succès de la Conférence dépendra pour beaucoup de la volonté de toutes les parties de parvenir à un accord, et pas seulement de l'Afrique du Sud. En notre qualité de dirigeants, nous sommes responsables vis-à-vis des citoyens du monde entier, des personnes ordinaires qui subissent quotidiennement l'impact des changements climatiques et qui attendent de leurs dirigeants qu'ils fassent montre de responsabilité et trouvent des solutions efficaces à la menace que les changements climatiques font peser sur leurs moyens de subsistance, leur qualité de vie, leur dignité et, souvent même, leur survie. Nous ne pouvons pas leur faire défaut.

Nous assistons aux conséquences catastrophiques de la famine en Somalie et dans les pays voisins. Notre intervention ne doit pas être le seul fait de l'ONU, mais résulter d'une action concertée de notre part à tous. L'Afrique a pu apporter sa modeste contribution à l'allègement des souffrances humaines. Le peuple

somalien a encore besoin d'aide, et nous exhortons le monde entier à s'intéresser davantage à la Somalie et à ses voisins dans la corne de l'Afrique.

Il est heureux que les objectifs du Millénaire pour le développement et leur réalisation d'ici à 2015 soient toujours inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Il nous reste quatre ans avant cette date butoir. Il est clair que nombre de ces objectifs ne seront pas atteints à temps, en particulier en Afrique subsaharienne. Nous appelons la communauté internationale et l'ONU à redoubler d'efforts pour aider les pays en retard.

Au cours de la présente session, nous commémorerons le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban – document final de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui s'est tenue à Durban en 2001. Le racisme et la discrimination raciale continuent de constituer un défi pour l'humanité et de nier les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous devons continuer à œuvrer de concert à éliminer le fléau du racisme.

Le 8 janvier 2012, l'African National Congress (ANC), le plus vieux mouvement de libération de l'Afrique, célébrera ses 100 ans d'existence depuis sa création, en 1912. L'ANC a été à la tête de la lutte contre l'oppression raciale, le colonialisme et l'apartheid en Afrique du Sud. Elle a inspiré beaucoup de mouvements en Afrique à lutter pour leur liberté et leur indépendance.

L'ONU a proclamé que l'apartheid était un crime contre l'humanité, appuyant ainsi la lutte contre l'oppression raciale menée dans notre pays. Le centenaire de l'ANC salue l'immense contribution de l'ONU et de la communauté internationale à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale dans le monde. Nous accueillerons demain un symposium sur la contribution de l'Afrique du Sud à la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Ensemble, restons engagés dans le multilatéralisme et la coopération au cours de cette session de l'Assemblée générale et au-delà, afin de promouvoir l'instauration d'un monde plus juste et plus équitable.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Président de la République d'Afrique du Sud de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. E. M. Mr. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bērziņš (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son accession à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, et à l'assurer de la pleine coopération de la délégation lettone. Je félicite également le Secrétaire général du renouvellement de son mandat. Je lui souhaite un plein succès et une grande force à la direction des tâches complexes de l'Organisation et du Secrétariat.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue à l'État du Soudan du Sud, notre cent quatre-vingt-troisième Membre de l'ONU.

La Lettonie a toujours soutenu le renforcement de la seule organisation internationale véritablement universelle que constitue l'ONU. Cependant, celle-ci doit évoluer et s'adapter aux nouvelles réalités de l'heure si elle veut obtenir les meilleurs résultats et conserver son influence. La revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme des autres organes principaux sont indispensables si l'on veut que l'ONU puisse rester en phase avec les réalités du monde moderne et renforcer l'efficacité globale de ses travaux. C'est le moyen de respecter de manière plus cohérente les principes d'une discipline budgétaire saine et d'une répartition équitable des dépenses entre les États Membres.

Dans le contexte du ralentissement économique mondial, nous saluons l'initiative du Secrétaire général

de réduire de 3 % le budget de l'ONU pour 2012-2013, et nous attendons avec intérêt un débat constructif sur cette question.

La réforme du Conseil de sécurité n'a que trop tardé. Nous appelons tous les partenaires à travailler sincèrement sur cette question importante. La Lettonie est prête à assumer une plus grande responsabilité au niveau international et prévoit de s'engager plus activement dans les activités du Conseil en présentant sa candidature à un siège non permanent.

Cette année marque le vingtième anniversaire de l'admission de la Lettonie au sein de l'ONU, après le recouvrement de son indépendance. Pendant ces 20 années, nous avons connu une transformation complète. Du pays européen sous occupation soviétique qu'elle était, absent de la carte politique, la Lettonie a refait surface sous les traits d'un pays doté d'institutions démocratiques stables et membre de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne et de l'OTAN. Partant d'un système fermé et réglementé, nous avons développé une économie de marché ouverte et libérale. D'un régime totalitaire, nous avons évolué à une société démocratique où l'état de droit et les droits de l'homme sont respectés. Désormais, nous sommes en mesure de partager notre expérience de transformation en aidant d'autres pays dans leur propre développement.

Des changements importants, auxquels on donne souvent le nom de Printemps arabe, ont été engagés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Les gens sont descendus dans la rue pour réclamer des réformes démocratiques et une voix au chapitre dans le développement futur de leur pays. La communauté internationale doit appuyer ces aspirations et les assister dans la construction d'institutions démocratiques stables dans lesquelles ils puissent mettre leur confiance, ainsi que dans la mise en place de l'état de droit.

Nous nous félicitons de la réaction diligente de l'ONU face aux événements survenus en Libye, et notamment de la décision du Conseil de sécurité de fournir une assistance humanitaire et de sécurité et de renvoyer l'affaire devant la Cour pénale internationale. La Lettonie a reconnu le Conseil national de transition de la Libye, et appuyé la décision de l'Assemblée générale de l'autoriser à représenter la Libye à la présente session. Il est indispensable d'agir de façon conjointe et nous espérons que l'ONU, en collaboration

avec les acteurs régionaux concernés, continuera de jouer un rôle de premier plan en Libye.

Nous soutenons la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité concernant les événements en Syrie (S/PRST/2011/16) et la décision du Conseil des droits de l'homme d'envoyer d'urgence une mission spéciale dans le pays (A/HRC/RES/S-16/1). Le message est clair : les violations des droits de l'homme et le recours à la force contre les civils sont totalement inadmissibles et la communauté internationale les condamne fermement. Nous espérons que cette question fera l'objet du suivi qui s'impose au sein du Conseil de sécurité.

Aujourd'hui, la communauté internationale a la responsabilité historique de faire du Moyen-Orient un endroit où l'on vit de façon plus sûre, plus prospère et plus démocratique. Nous devons appuyer le processus de paix au Moyen-Orient avec l'objectif de créer deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. La Lettonie encourage vivement les deux parties à renouer le dialogue sans tarder. Une paix durable ne sera possible que si Israéliens et Palestiniens parviennent à un accord qui prenne en compte les intérêts légitimes des deux côtés. La communauté internationale – l'ONU, le Quatuor, la Ligue des États arabes ainsi que d'autres – doivent agir de concert afin d'aider les deux parties à retourner à la table de négociation.

Pour ce qui est du développement durable, je tiens à souligner que nous avons une responsabilité envers les générations à venir en matière de préservation de l'environnement partout dans le monde. Cette responsabilité comprend l'obligation de veiller à ce que les ressources dont nous disposons aujourd'hui soient utilisées de façon optimale.

Afin de relever les défis que représentent les changements climatiques, une action conjointe au plan mondial est nécessaire dans le domaine de la réduction d'émissions et du réchauffement climatique. Cette année, la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Durban, va prendre d'importantes décisions. Toute proposition d'accord concernant les mesures à prendre face aux changements climatiques doit être un compromis raisonnable et acceptable par la majorité des Parties présentes, et qui n'exclue aucune des grandes économies.

Pour parvenir au développement durable, il est extrêmement important de protéger notre

environnement et de préserver une société en bonne santé. Toutefois, au XXI^e siècle nous avons un nouveau défi à relever : les maladies non transmissibles. Nous nous félicitons de la tenue de la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, ainsi que de l'adoption de la Déclaration politique (résolution 66/2, annexe). Nous espérons qu'il y aura un véritable processus de suivi.

La crise économique nous a rappelé que nous vivions dans un monde interdépendant. Nous sommes profondément inquiets du degré d'incertitude et d'instabilité qui caractérise les échanges internationaux et les marchés financiers. La responsabilité première d'une gouvernance avisée se situe au niveau national. Cependant, dans la situation actuelle, la communauté internationale doit une fois encore agir de concert et concevoir des mesures de stabilisation durable en vue de prévenir un autre ralentissement de l'économie mondiale.

Mon pays, la Lettonie, a été l'un des premiers pays à subir la crise de plein fouet, mais il fait désormais partie des pays affichant une reprise régulière. Notre produit intérieur brut est de nouveau en pleine croissance et le chômage diminue. La reprise de l'économie lettone peut nous enseigner plusieurs leçons simples : premièrement, qu'il importe d'agir rapidement et de manière décisive lorsque l'on adopte des mesures d'austérité; deuxièmement, que, pour mener à bien des réformes structurelles, il est extrêmement nécessaire de communiquer et d'engager un dialogue social; et troisièmement, que, bien sûr, la solidarité internationale est très importante.

Nous devons faire face à un grand nombre de menaces transnationales, à commencer par le terrorisme. Cette année, nous commémorons le dixième anniversaire des tragiques attentats du 11 septembre 2001. Nous sommes solidaires et de tout cœur avec les victimes du 11 septembre ainsi qu'avec tous ceux qui ont dû souffrir du terrorisme aux quatre coins du monde.

Alors que nous luttons contre le terrorisme, nous devons aussi en analyser les causes premières. Notre objectif en Afghanistan est d'aider à stabiliser la situation sur le plan de la sécurité et d'établir des institutions démocratiques locales. Cela donnera les moyens au Gouvernement afghan de prendre en charge la sécurité dans l'ensemble du pays d'ici 2014. On ne pourra trouver de solution durable en Afghanistan que si les acteurs régionaux, y compris les pays d'Asie

centrale, prennent part au processus. Des mesures conjointes sont nécessaires pour générer des débouchés économiques, renforcer la coopération régionale en matière de sécurité et mettre en place des infrastructures et des couloirs de transport permettant de relier l'Afghanistan à la région et au reste du monde.

Outre le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, l'importance des organisations régionales grandit. À cet égard, nous attirons l'attention sur les conflits qui perdurent en Europe, en Transnistrie, en Abkhazie, en Ossétie du Sud, et dans le Haut-Karabakh. Les organisations régionales, en l'occurrence l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, doivent continuer à œuvrer à des solutions pacifiques. Une bonne coopération avec l'Organisation des Nations Unies est des plus importantes.

À cet égard, j'aimerais souligner la position de principe qu'ont toujours défendue la Lettonie et l'Union européenne, en faveur du règlement des conflits par la voie pacifique ainsi que de valeurs comme la démocratie, l'état de droit et la protection des droits de l'homme. Ces valeurs sont au cœur de la stratégie de l'Union européenne en matière de politique étrangère.

Cette année, nous avons procédé à l'examen du fonctionnement du principal organe chargé des droits de l'homme à l'Organisation des Nations Unies : le Conseil des droits de l'homme. La Lettonie considère

que ce processus d'examen représentait une occasion unique d'améliorer les performances et la crédibilité de cet important organe. Nous avons pris note du document final du processus d'examen (résolution 65/281, annexe). Toutefois, nous pensons que l'on aurait pu faire bien davantage pour donner les moyens au Conseil de mieux répondre aux attentes des pays et des personnes.

La Lettonie est convaincue que les membres du Conseil des droits de l'homme doivent montrer l'exemple par leur engagement pour la défense et la protection des droits de l'homme. La Lettonie accorde la plus grande importance à cet engagement et c'est pourquoi elle présente sa candidature aux élections du Conseil des droits de l'homme qui auront lieu en 2014.

Les défis actuels dans le domaine de la sécurité mondiale, du développement et des droits de l'homme ne pourront être relevés que par des efforts conjoints. La Lettonie espère que la soixante-sixième session de l'Assemblée générale sera fructueuse.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lettonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 5.